



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP
Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR
Office fédéral de l'agriculture OFAG

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC
Office fédéral de l'environnement OFEV

Stratégie Antibiorésistance



StAR

Rapport d'audition

Berne, le 18 août 2015

Le texte français est une traduction. L'original allemand fait foi.

Table des matières

1 Contexte	3
2 Au sujet du présent rapport	3
3 Aperçu statistique des réponses	4
4 StAR – Evaluation de l’appréciation globale	5
5 Recommandations et modifications souhaitées dans l’ensemble	9
5.1 Recommandations relatives à l’orientation stratégique	9
5.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre	11
6 Avis au sujet de chacune des mesures	12
6.1 Aperçu statistique.....	12
6.2 Recommandations et modifications souhaitées par mesure spécifique	13
StAR 3.1.1 : Surveillance globale	13
StAR 3.1.2 : Laboratoires de référence et assurance de la qualité	15
StAR 3.1.3 : Analyses standardisées et ciblées.....	15
StAR 3.2.1 : Infections associées aux soins	16
StAR 3.2.2 : Analyses de laboratoire proches de la pratique	17
StAR 3.2.3 : Promotion de la vaccination	19
StAR 3.2.4 : Processus d’exploitation optimisés dans les élevages.....	20
StAR 3.2.5 : Mesures de soutien en faveur de la santé animale.....	22
StAR 3.2.6 : Conseil aux éleveurs	24
StAR 3.2.7 : Installations de recherche et de production	25
StAR 3.3.1 : Directives relatives à la prescription	26
StAR 3.3.2 : Restriction	28
StAR 3.3.3 : Expertise	30
StAR 3.3.4 : Recours aux antibiotiques supérieur à la moyenne	32
StAR 3.4.1 : Prévention de l’introduction et de la diffusion de la résistance aux antibiotiques	35
StAR 3.4.2 : Prévention et lutte ciblées contre les flambées de résistance	36
StAR 3.4.3 : Chaîne alimentaire	37
StAR 3.4.4 : Installations de traitement des eaux usées	38
StAR 3.5.1 : Plateforme interdisciplinaire	39
StAR 3.5.2 : Bases concernant les engrais de ferme, les sols et les eaux.....	40
StAR 3.5.3 : Méthodes de diagnostic.....	41
StAR 3.5.4 : Circulation des personnes et des marchandises.....	42
StAR 3.6.1 : Organe de coordination multisectoriel	43
StAR 3.6.2 : Commission d’experts consultative.....	44
StAR 3.6.3 : Renforcement de l’implication des acteurs	45
StAR 3.6.4 : Mise en réseau avec d’autres pays	46
StAR 3.6.5 : Soutien aux pays en voie de développement	47
StAR 3.7.1 : Information du grand public	47
StAR 3.7.2 : Sensibilisation des acteurs concernés.....	49
StAR 3.7.3 : Formations de base, postgrade et continue.....	50
StAR 3.8.1 : Mécanismes du marché et systèmes d’incitation	52
StAR 3.8.2 : Conditions générales relatives aux études	53
StAR 3.8.3 : Promotion de la disponibilité des antibiotiques	54
StAR 3.8.4 : Renforcement de l’exécution	55
StAR 3.8.5 : Programmes ciblant une utilisation rationnelle des antibiotiques	56
Annexes	57
Liste des participants	57
Index des abréviations	64

1 Contexte

Aux termes de l'art. 187d de la loi sur l'agriculture (LAgr) et de l'art. 5 de la loi sur les épidémies, dont la nouvelle mouture entre en vigueur le 1^{er} janvier 2016, le Conseil fédéral est tenu de définir, en collaboration avec les cantons et les branches concernées, un programme visant à dépister et surveiller l'antibiorésistance et à réduire l'utilisation d'antibiotiques.

Le chef du Département fédéral de l'intérieur (DFI), M. Alain Berset, et son homologue du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), M. Johann Schneider-Amman, ont chargé en juillet 2013 les offices compétents (OFSP, OSAV et OFAG) d'élaborer une stratégie Antibiorésistance (StAR), en collaboration avec l'OFEV. A noter que ces travaux s'inscrivent dans la stratégie globale « Santé2020 », dont le pilotage est assuré par l'OFSP.

Entre le 15 décembre 2014 et le 15 mars 2015, le DFI et le DEFR ont soumis la StAR à une procédure d'audition, sachant que les participants étaient invités à se prononcer tant sur la stratégie dans son ensemble que sur chaque objectif et mesure. Le présent rapport synthétise les résultats de cette consultation.

2 Au sujet du présent rapport

Le présent rapport relate les prises de position soumises dans le cadre de l'audition organisée entre le 15 décembre 2014 et le 15 mars 2015. Précisons qu'il se concentre sur les contenus et ne prend donc pas en considération les remarques formelles et de nature purement rédactionnelles.

Ce rapport s'emploie en premier lieu à rendre compte des points clés des avis rendus et entre dans le détail des argumentations et motivations uniquement lorsque la compréhension desdits points clés l'exige. Cette approche s'est imposée par souci de clarté au vu du nombre de réponses des participants. Cela dit, toutes les prises de position peuvent être téléchargées dans leur intégralité sur la page d'accueil de l'OFSP

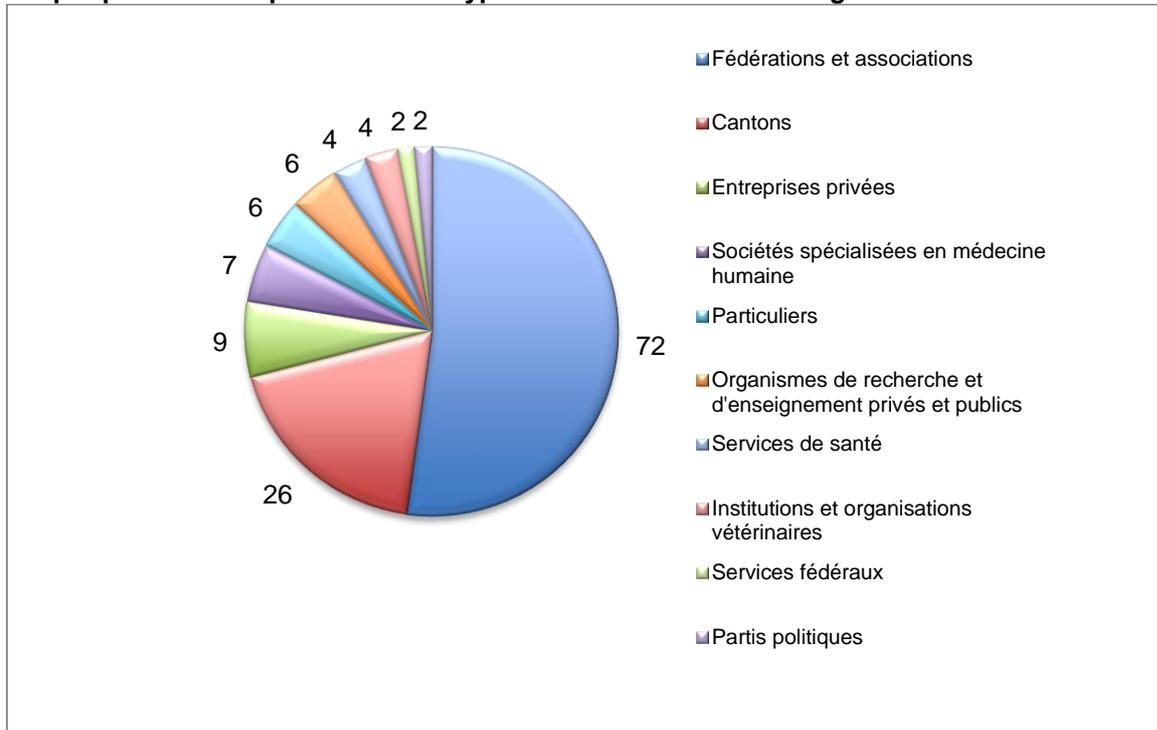
(<http://www.bag.admin.ch/fr/star>).

A noter que les fautes d'orthographe et de grammaire présentes dans les avis originaux ont été corrigées lorsque des citations ont été reprises dans le présent rapport.

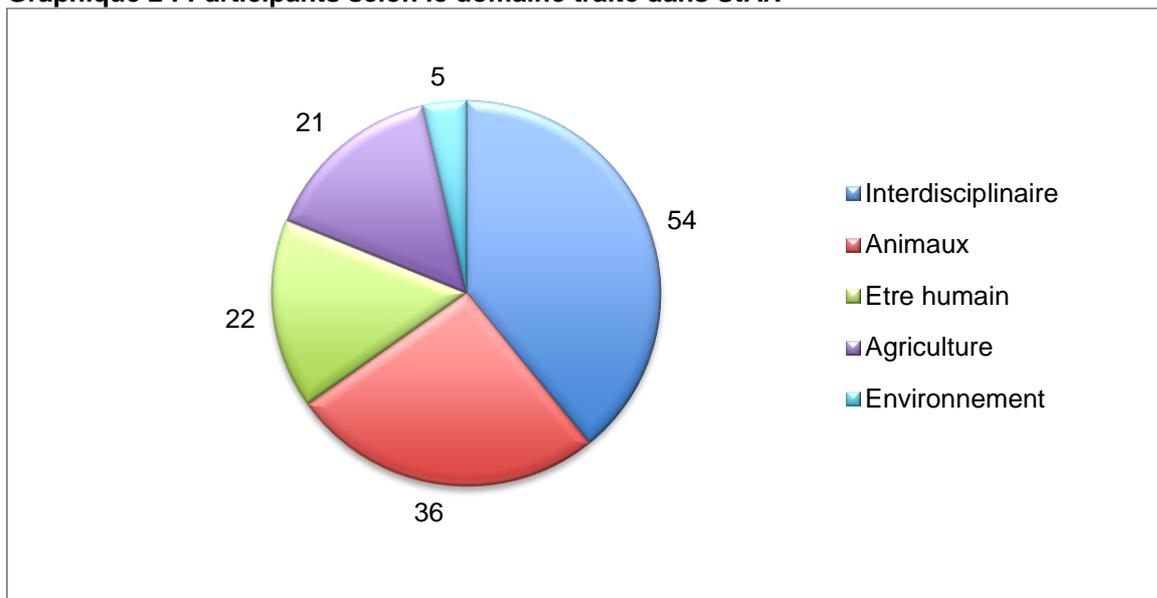
3 Aperçu statistique des réponses

Au total, 138 prises de position ont été soumises (liste de tous leurs auteurs en annexe). Sur les 174 institutions et organisations sollicitées, 98 ont répondu à l'appel, dont l'ensemble des gouvernements cantonaux. Il faut en outre ajouter les 40 institutions, organisations et particuliers qui ont pris la liberté de participer à l'audition.

Graphique 1 : Participants selon le type de l'institution ou de l'organisation



Graphique 2 : Participants selon le domaine traité dans StAR



4 StAR – Evaluation de l’appréciation globale

Dans l’ensemble, StAR a reçu un accueil très favorable : environ deux tiers des participants ayant émis un avis formulent en outre des recommandations visant à compléter, améliorer ou préciser la stratégie. Le graphique 3 et le tableau 1 rendent compte de l’évaluation globale qui a été réservée au projet par les participants à l’audition.

Cette appréciation se fonde sur une analyse sémantique des réponses enregistrées à l’entrée du formulaire intitulée *Remarques d’ordre général sur le projet de stratégie Antibiorésistance*, sachant qu’il a été opéré une distinction entre les avis clairement favorables (comme « nous saluons/soutenons), les avis clairement défavorables (comme « nous jugeons inapproprié/inefficace ») et ceux qui étaient neutres ou portaient sur des aspects purement matériels. Dans nombre de cas, l’intention a été évaluée à l’aune du contexte : ainsi des formulations telles que « nous proposons en outre/il y aurait par ailleurs lieu de tenir compte de » ont été considérées comme favorables, mais assorties de recommandations. A l’inverse, des formulations comme « on pourrait en revanche/il serait préférable de », ont été classées sous « défavorable assorti de recommandations ».

Graphique 3 : Evaluation globale du projet StAR par les participants à l’audition

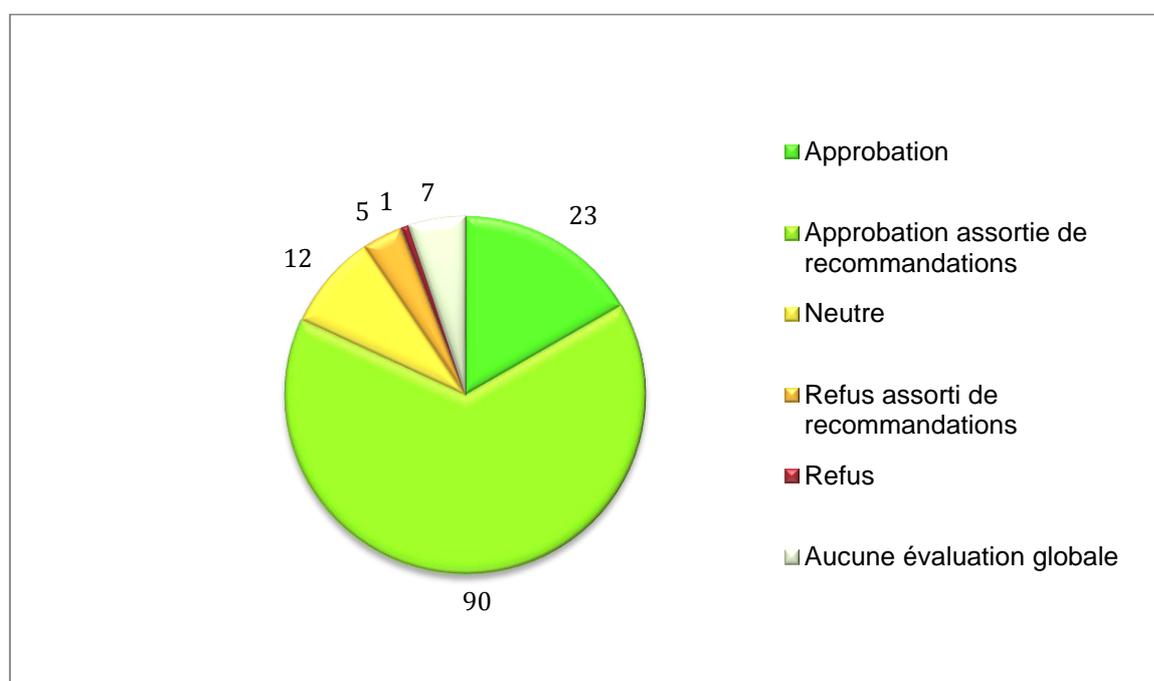


Tableau 1 : Evaluation globale du projet StAR par participant à l’audition

Approbation
Association des pharmaciens cantonaux
Association Suisse des Vétérinaires de Laboratoire de Diagnostic
Canton de Bâle-Campagne
Canton de Fribourg
Canton de Lucerne
Fédération des coopératives Migros
Fédération suisse des sages-femmes
FMH Fédération des médecins suisses
Forum des consommateurs
Groupement suisse pour les régions de montagne
Hôpital cantonal d’Olten
Producteurs Suisses de Bétail Bovin

Proviande
Représentation suisse au sein de l'EU Joint Programming Initiative on Antimicrobial Resistance
santésuisse
Service consultatif et sanitaire pour petits ruminants
Société suisse d'hygiène hospitalière
Société suisse de pneumologie
Swissnoso
UFA SA
Verband Thurgauer Landwirtschaft
Vetsuisse Fakultät der Universität Zürich
WWF Suisse

Approbation assortie de recommandations

AGORA - Association des groupements et organisations romands de l'agriculture
Agroscope
Association des chimistes cantonaux de Suisse
Association des entreprises pharmaceutiques suisses pratiquant la recherche
Association suisse des éleveurs de cervidés
Association suisse des vétérinaires cantonaux
Association suisse pour la défense des petits et moyens agriculteurs
Association suisse pour la protection des oiseaux
Associazione Consumatrici e Consumatori della Svizzera Italiana
Bio Suisse
camvet.ch
Canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures
Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures
Canton d'Argovie
Canton d'Obwald
Canton d'Uri
Canton de Bâle-Ville
Canton de Berne
Canton de Genève
Canton de Glaris
Canton de Neuchâtel
Canton de Nidwald
Canton de Schaffhouse
Canton de Schwyz
Canton de Soleure
Canton de St-Gall
Canton de Thurgovie
Canton de Vaud
Canton de Zoug
Canton de Zurich
Canton des Grisons
Canton du Jura
Canton du Tessin
Canton du Valais
Centre Patronal
Chambre jurassienne d'agriculture
Commission fédérale d'experts pour la sécurité biologique
Communauté d'intérêt du commerce de détail suisse
Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture LDK
Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
Conseil EPF
Coop Société coopérative

Demeter Suisse
Emmi Suisse SA
fair-fish
FAMH Les laboratoires médicaux de Suisse
Fédération de la médecine complémentaire
Fédération des producteurs suisses de lait
Fédération romande des consommateurs
Fédération suisse d'élevage ovin
Fédération suisse des engraisseurs de veaux
Fondation pour la protection des consommateurs
Groupe des Quinze
H+ Les Hôpitaux de Suisse
Institut de recherche de l'agriculture biologique
Institut pour la sécurité et l'hygiène des denrées alimentaires de l'Université de Zurich
KAGfreiland
Kometian – Komplementär-medizinisches Tierheilangebot
Les Verts
Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband
Médecins de famille Suisse
Médecins en faveur de l'environnement
Organisation agricole de Berne et des régions limitrophes
Personnes privées (3)
pharmaSuisse
Pro Natura
Prométerre
Safoso AG
scienceindustries Switzerland, Association des Industries Chimie Pharma Biotech
Service vétérinaire cantonal Glaris
Société coopérative swissherdbook Zollikofen
Société des vétérinaires suisses
Société suisse d'infectiologie
Société suisse de microbiologie
Société suisse de pédiatrie
Société Suisse de phytothérapie médicale
Solothurnischer Bauernverband
St. Galler Bauernverband
Suisseporcs – organisation des éleveurs suisses de porcs
Swiss Beef CH – Association suisse pour la viande bovine de qualité
Syndicat suisse des marchands de bétail
Union des sociétés suisses de médecine complémentaire
Union professionnelle suisse de la viande
Union suisse des paysannes et des femmes rurales
Union suisse des paysans
Université de Fribourg
Vache mère Suisse
Zürcher Tierschutz

Neutre

Association suisse pour la médecine porcine
Communication in Science sàrl
Fruit-union Suisse
GalloSuisse
IG Anbindestall Schweiz
Infobril Maintenance SA
Nouvelle Coordination Paysanne Suisse

Personnes privées (2)
Sentinella
STC Science Sàrl
Vetsuisse Fakultät der Universität Bern

Refus assortis de recommandations

Personne privée (1)
Protection suisse des animaux
Section spécialisée Médecine de volaille, GST
Union démocratique du centre
Uniterre

Refus

Verein Bauernverband

Seul participant à rejeter StAR dans sa totalité : VBV, dont voici un extrait de l'avis rendu :
« Le programme StAR a été rédigé par des gens qui ignorent nos expériences d'agriculteurs et qui, tout à leur aveuglement, préparent la prochaine catastrophe. [...] Ce programme de lobbying de 70 pages pourrait se résumer en une seule, si les vrais problèmes étaient abordés franchement. »

Cinq participants s'opposent à StAR dans sa version actuelle, en recommandant de la restructurer : STS, Uniterre, SVP, SVGK et un particulier.

A noter que STS et Uniterre s'expriment tous deux dans les termes suivants : « [II] n'y a [...] pas vraiment besoin de renouveler les directives, normes, labels ou contributions des services sanitaires, mais d'avoir une vision qui se traduise par une orientation cohérente des règlements existants et utilisables (p. ex., loi sur l'agriculture [LAgr], loi sur la protection des animaux [LPA], ordonnance sur les médicaments vétérinaires [OMédV]) [...] ».

Si UDC reconnaît la nécessité de StAR, elle juge la stratégie excessive et appelle à un examen et à une vérification des « bases prétendument scientifiques », et plus particulièrement des « causalités et corrélations en cas de décès » figurant dans ce texte. Par ailleurs, elle exige – comme nombre d'autres participants à l'audition (cf. chap. 5) – que les mesures soient inscrites dans une structure claire qui hiérarchise les priorités en se fondant sur une analyse coût-efficacité.

SVGK exprime sa crainte que StAR manque d'efficacité dans la mesure où la stratégie n'aborde pas suffisamment l'importation des antibiorésistances de l'étranger et ne permette pas de procéder au nécessaire abandon « de la mondialisation au profit d'une compartimentation à petite échelle ».

Enfin, les participants ci-après ne se positionnent pas sur le fond de la stratégie, mais ont donné des indications sur certaines mesures concrètes : Bell, CH-IGG, RGD, SGP-Gef, Sp SH, KBNL, Swissmedic.

5 Recommandations et modifications souhaitées dans l'ensemble

Des avis rendus au sujet de StAR se dégagent, dans l'ensemble, quelques souhaits de modifications et recommandations. Nous commençons l'énumération ci-dessous par les points portant sur l'orientation stratégique et le champ d'action de StAR, avant de passer aux remarques qui concernent davantage des aspects pratiques de la mise en œuvre. Notons que seules les recommandations émises par plusieurs participants ont été transcrites ici. Les propos individuels, lorsqu'ils étaient proches de ces recommandations, étaient uniquement synthétisés dans la catégorie *ad hoc*.

5.1 Recommandations relatives à l'orientation stratégique

Compléter les domaines d'action

AI, GDK, GL, GR, OW, SO et UR suggèrent de compléter la liste des domaines d'action de StAR comme suit : médecine dentaire, caisses-maladie (créer des incitations pour que des mesures préventives soient implémentées dans les soins – p. ex. isolement par des chambres individuelles), soins de longue durée (soins à domicile), ainsi que animaux domestiques et animaux de zoo. Bell, CH-IGG, GST, Proviande, SGP-Gef et SVGK appellent pour leur part à mieux prendre en compte les animaux domestiques, en particulier concernant la transmission de germes résistants entre l'animal et l'homme et vice-versa, puisque leur importance est supérieure à celle des animaux de rente. Enfin, AGORA, AI, BL, CJA, GST, LDK, LOBAG, Mutterkuh CH, NW, Prométerre, SBV, SKMV, SMP, SOB, SRP, Suisseporcs, Swiss Beef, swissherdbook, SZ, SZV, UR et ZG suggèrent de mettre également en place des banques de données recensant l'utilisation d'antibiotiques chez les animaux domestiques, de compagnie et de loisir.

Mieux tenir compte du commerce international et des voyages

Coop, G 15, IGDHS et SVV recommandent de mieux tenir compte de la propagation de l'antibiorésistance via le commerce et le trafic internationaux dans l'ensemble de la stratégie. ACSI, FRC, SKS et SVSM demandent d'étendre la surveillance de l'antibiorésistance et de l'utilisation d'antibiotiques aux produits importés. Bio Suisse, Coop, Demeter, FiBL et IGDHS engagent, eux, à se pencher sur la méthode à adopter avec les importations en provenance de pays appliquant des règles plus souples que la Suisse en matière d'antibiotiques. ACSI, FRC et SKS souhaitent même voir les viandes contenant des hormones de croissance frappées d'une interdiction d'importation. Enfin, BL, JU, LBV, LDK, LOBAG, Mutterkuh CH, NW, SBV, SGBV, SKMV, SMP, SOB, SRP, Suisseporcs, Swiss Beef, swissherdbook, SZ, SZV, UR et ZG demandent que la présentation de la documentation et des certificats nécessaires puisse être exigée lors de l'importation d'animaux, si la collaboration ne permet pas de résoudre les problèmes.

Bell, CH-IGG, Migros, SGP-Gef, SMP et SVGK font pour leur part valoir qu'il ne suffit pas de se soucier des produits d'origine animale importés, mais qu'il y a également lieu de prendre en considération notamment les aliments d'origine végétale. CH-IGG, SVGK et SMP ajoutent qu'on ne saurait ignorer les jouets etc. en provenance de zones à risque.

LOBAG, Mutterkuh CH, SBV, SKMV, SMP, SRP, Suisseporcs, Swiss Beef, swissherdbook et SZV prêchent en faveur de la planification et de la mise en œuvre de mesures de sécurité pour le traitement des voyageurs revenant de pays où les résistances sont répandues. Pour terminer, Bell, CH-IGG, Comm Sc, SGP-Gef et SVGK préconisent d'élargir le groupe des voyageurs qui impliquent une surveillance particulière en termes d'antibiorésistance, arguant que nombre d'activités et de destinations présentent des risques.

Renforcer l'implication des professionnels de la médecine humaine

BL, BS, FR, LDK, LOBAG, Mutterkuh CH, Proviande, SBV, SGBV, SKMV, SMP, SO, SOB, SRP, Suisseporcs, Swiss Beef, swissherdbook et SZV appellent à un renforcement de

l'implication des professionnels de la médecine humaine. AGORA, AI, BL, CJA, GST, KT SZ, LDK, LOBAG, Mutterkuh CH, NE, NW, Prométerre, SBV, SGBV, SKMV, SMP, SRP, Suisseporcs, Swiss Beef, swissherdbook, SZV, UFA, UR et ZG recommandent ainsi de soumettre, en médecine humaine comme en médecine vétérinaire, l'utilisation d'antibiotiques à une surveillance générale. A l'inverse, FMH, H-CH et Safoso considèrent qu'il faut concentrer les efforts sur le domaine vétérinaire au motif que la surveillance y fonctionnerait relativement moins bien que dans d'autres domaines.

BE, EFBS, GR, Interpharma, KTD GL, NW, OW, SG, SGP-Päd, SH, TG, UR, VSKT et ZH réclament que des directives contraignantes relatives à la prescription soient élaborées aussi pour la médecine humaine. AG, AGORA, AR, BE, CJA, GR, JU, KTD GL, Mutterkuh CH, NE, NW, OW, Prométerre, SBV, SGP-Päd, SKMV, SMP, SO, SRP, Swiss Beef, SZ, SZV, TG, UR, VSKT et ZH souhaitent par ailleurs que l'utilisation d'antibiotiques en médecine humaine soit soumise à des restrictions. Enfin, BL, LDK, LOBAG, Mutterkuh CH, SBV, SKMV, SMP, SOB, SRP, Suisseporcs, Swiss Beef, swissherdbook, SZV, UR et ZG recommandent de prévoir et d'appliquer des mesures destinées à assurer le respect des normes (*compliance*).

Impliquer les acteurs des médecines complémentaire et alternative

Nombre de participants à l'audition sont d'avis que StAR doit mieux exploiter le potentiel qu'offrent les médecines complémentaire et alternative et encourager la recherche dans ce domaine. Les recommandations émises à ce sujet concernent tant la médecine vétérinaire (AefU, Bio Suisse, Dakomed, camvet.ch, Demeter, FiBL, Les Verts, KAG, Kometian, LBV, LOBAG, Mutterkuh CH, Pro Natura, SBLV, SBV, SGBV, SKMV, SMP, SRP, Suisseporcs, SVS, Swiss Beef, VKMB, VTL) que la médecine humaine (Dakomed, SMGP, UNION). S'agissant de la médecine vétérinaire, AefU, Les Verts, Kometian, LBV, LOBAG, Mutterkuh CH, SBV, SGBV, SKMV, SMP, SRP, Suisseporcs, Swiss Beef, SZV, VKMB et VTL suggèrent d'accorder aux compétences en médecine complémentaire le poids qu'elles méritent lors de l'attribution des postes spécialisés en matière de formation et de conseil. De plus, camvet.ch, Bio Suisse, FiBL, Kometian et SMGP préconisent d'inscrire la transmission des connaissances en médecine complémentaire dans le cursus obligatoire des vétérinaires.

Clarifier l'influence de StAR sur les structures agricoles

Plusieurs voix se sont élevées parmi les participants pour exiger l'ancrage dans StAR de mesures ciblées destinées à modifier la structure des exploitations agricoles (afin de tendre vers une détention saine des animaux, une taille de cheptel raisonnable et non vers une production de masse). A l'inverse, les participants sont également nombreux à militer pour que StAR n'affecte pas ladite structure (ne pas toucher aux versements directs, ne pas transformer les contributions au bien-être des animaux en contributions à la santé animale, ne pas restreindre la rentabilité des pratiques existantes).

Pour ce qui est de l'optimisation des processus d'exploitation dans les élevages, BE, SO, SG et VKCS saluent l'impact que peut avoir cette stratégie sur les structures agricoles, contrairement à LOBAG, LBV, SBV, SKMV, SRP, Suisseporcs, SVZ, Swiss Beef et swissherdbook, qui s'y opposent.

Quant aux mécanismes de marché et systèmes d'incitation susceptibles d'influer sur les structures agricoles, AifU, fair-fish et les Verts les saluent, tandis que Bio Suisse, FiBL, LBV, Mutterkuh CH, SGBV, SBV, SKMV, SMP, SOB, SRP, Suisseporcs, SVZ, Swiss Beef et swissherdbook les réprouvent, ces participants s'insurgeant en premier lieu contre la transformation des contributions au bien-être des animaux en contributions à la santé animale.

Enfin, BTS, RAUS, STS, VKMB et ZT appellent à lier StAR aux versements directs, afin de favoriser diverses mesures visant la réduction du recours aux antibiotiques, alors que AGORA, BL, CJA, JU, LBV, LDK, NE, Prométerre, SBLV, SBV, SKMV, SMP, SVZ, Swiss Beef, swissherdbook et VS rejettent cette option.

5.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre

Définir la forme des systèmes incitatifs

La mise en œuvre de nombreuses mesures inspirent aux participants des stratégies diamétralement opposées : alors que certains penchent pour des systèmes incitatifs positifs, les autres suggèrent des possibilités de sanctions sévères. Les recommandations correspondantes sont détaillées au chap. 6.2 pour chacune des mesures.

Régler la question des coûts et du financement

De l'avis de la majorité des participants, StAR présente une lacune majeure : elle ne règle pas la question des coûts et du régime de financement. Ils exigent donc qu'on leur fasse suivre au plus vite une évaluation des coûts et une analyse coût-efficacité, condition *sine qua non* pour prioriser les mesures et concrétiser cette stratégie. De plus, nombre de participants attirent l'attention sur le fait qu'on ne saurait songer aux coûts sur la base de mesures aussi vagues.

Les principes de financement présentés au chap. 4.2 (1. Augmenter l'engagement financier des organisations privées, 2. Eviter un transfert des charges entre la Confédération et les cantons) suscitent différentes réactions :

- AGORA, CJA, FMH, JU, LBV, LOBAG, Mutterkuh CH, NE, Prométerre, SBV, scienceindustries, SGBV, SKMV, SMP, SOB, SRP, Suisseporcs, Swiss Beef, swissherdbook et SZV sont opposés à un engagement financier plus conséquent de la part des organisations privées et enjoignent aux pouvoirs publics – et en particulier à la Confédération – de mettre à disposition les ressources nécessaires.
- FR, G 15, H+, NE, SGSH, SSID, Swissnoso, VD et VS souhaitent voir préciser quelles organisations privées sont supposées/peuvent participer au financement.
- AI, GDK, GL et LU pointent le fait que les éventuels coûts ne sauraient être exclusivement reportés sur les cantons en leur qualité de partenaires de la mise en œuvre et autorités chargées de l'exécution.

Poursuivre la consultation

La plupart des participants à l'audition réclament de pouvoir se prononcer à nouveau sur les plans de mise en œuvre concrets, les mesures individuelles et les obligations susceptibles de les concerner directement.

6 Avis au sujet de chacune des mesures

6.1 Aperçu statistique

Le tableau 2 montre comment les participants évaluent chacune des mesures, l'appréciation se fondant sur une analyse sémantique des avis rendus. A noter qu'il s'agit de la même analyse qui a été décrite au chap. 4 (p. 5).

Tableau 2 : L'appréciation de chacune des mesures en bref

Domaine d'action/mesure StAR	Nb de participants	Avis selon l'appréciation				
		Approbation	Approb. assortie de recommandations	Neutre	Refus assorti de recommandations	Refus
3.1 Surveillance						
3.1.1 Surveillance globale	77	5	50	20	2	0
3.1.2 Laboratoires de référence et assurance de la qualité	31	22	4	5	0	0
3.1.3 Analyses standardisées et ciblées	36	16	10	10	0	0
3.2 Prévention						
3.2.1 Infections associées aux soins	52	20	12	20	0	0
3.2.2 Analyses de laboratoire proches de la pratique	59	27	23	8	1	0
3.2.3 Promotion de la vaccination	64	9	46	8	0	1
3.2.4 Processus d'exploitation optimisés dans les élevages	75	4	37	28	5	1
3.2.5 Amélioration de la santé animale	69	6	34	29	0	0
3.2.6 Conseil aux éleveurs	56	3	20	32	1	0
3.2.7 Installations de recherche et de production	32	14	2	15	1	0
3.3 Utilisation appropriée des antibiotiques						
3.3.1 Directives relatives à la prescription	60	12	35	12	1	0
3.3.2 Restrictions	79	5	48	25	1	0
3.3.3 Expertise	50	20	10	19	0	1
3.3.4 Recours aux antibiotiques supérieur à la moyenne	72	5	33	33	1	0
3.4 Lutte contre la résistance						
3.4.1 Prévention de l'introd. et de la diffusion de la résistance	44	9	20	13	2	0
3.4.2 Lutte ciblée contre la propagation	30	2	3	25	0	0
3.4.3 Chaîne alimentaire	66	1	23	41	1	0
3.4.4 Installations de traitement des eaux usées	37	14	10	13	0	0
3.5 Recherche et développement						
3.5.1 Plateforme interdisciplinaire	36	12	6	17	1	0
3.5.2 Bases relatives aux engrais de ferme, sols et eaux	32	2	14	16	0	0
3.5.3 Méthodes de diagnostic	54	30	15	9	0	0
3.5.4 Circulation des personnes et des marchandises	38	1	18	19	0	0
3.6 Coopération						
3.6.1 Organe de coordination multisectoriel	42	5	23	14	0	0
3.6.2 Commission consultative d'experts	41	5	20	15	0	1
3.6.3 Renforcement de l'implication des acteurs	56	4	34	18	0	0
3.6.4 Mise en réseau avec d'autres pays	28	15	9	4	0	0
3.6.5 Soutien aux pays en développement	20	12	8	0	0	0
3.7 Information et formation						
3.7.1 Information du grand public	55	5	34	16	0	0
3.7.2 Sensibilisation des acteurs concernés	37	17	14	5	1	0
3.7.3 Formations de base, postgrade et continue	62	6	34	21	1	0
3.8 Conditions générales						
3.8.1 Mécanismes du marché et systèmes d'incitation	52	4	21	24	1	2
3.8.2 Conditions générales relatives aux études scientifiques	25	16	3	6	0	0
3.8.3 Promotion de la disponibilité des antibiotiques	37	12	10	14	1	0
3.8.4 Renforcer l'exécution	50	15	17	18	0	0
3.8.5 Programmes visant un usage rationnel	28	18	5	5	0	0

Approbation	Approb. assortie de recommandations	Neutre	Refus assorti de recommandations	Refus
-------------	-------------------------------------	--------	----------------------------------	-------

6.2 Recommandations et modifications souhaitées par mesure spécifique

Le présent chapitre présente une synthèse des recommandations soumises au sujet de chacune des mesures, sachant que les considérations et propositions exclusivement favorables, qui figurent déjà dans StAR avec une autre formulation, n'ont pas été retranscrites. Il en va de même des recommandations déjà énumérées au chap. 5 (Recommandations et modifications souhaitées – en général).

StAR 3.1.1 : Surveillance globale

Mise en place et gestion de la surveillance globale

La surveillance de l'antibiorésistance et de l'utilisation d'antibiotiques est conçue de manière multisectorielle et interdisciplinaire. Les lacunes actuelles en matière de surveillance sont comblées. L'analyse des résultats de la surveillance appliquée à tous les domaines est publiée dans un rapport commun. La comparabilité à l'échelle internationale est assurée.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> • Se connecter à des systèmes nationaux et internationaux existants, afin de garantir la compatibilité des données et d'éviter les doublons. Définir des critères permettant l'interopérabilité. Placer l'applicabilité des données au centre des préoccupations. <p><u>En outre, G15 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La « coordination » prévue avec les laboratoires de référence en Europe (réseau européen de surveillance de la résistance bactérienne aux antibiotiques, EARS-Net) de même que sur le plan international (Organisation panaméricaine de la santé, OPS) n'est pas suffisante. Il est primordial que la Suisse participe pleinement à ces programmes. 	AI, BS, Emmi, ETH-Rat, G15, GDK, GE, GR, Interpharma, OW, scienceindustries, SGSH, SO, SSID, SVV, Swissnoso, UFA, UR, ZG
<ul style="list-style-type: none"> • Garantir la protection des données dans les banques de données recensant les antibiotiques. 	LOBAG, Mutterkuh CH, SBV, SKMV, SRP, Suisseporcs, SMP, Swiss Beef, swissherdbook, SZV
<ul style="list-style-type: none"> • Viser une surveillance ciblée, qui se concentre sur les données importantes, puisque cela peut fournir des résultats de même qualité qu'une surveillance généralisée, mais à moindre coût. Fixer les priorités sur la base des risques. Eviter que des mandats d'examen vagues n'aboutissent à des obligations de déclarer systématiques. 	FMH, H-CH, KSO, Safoso, scienceindustries
<ul style="list-style-type: none"> • Outre l'utilisation des antibiotiques, surveiller la progression des résistances. 	BS, Interpharma, scienceindustries

En outre, BS :

- Introduire une déclaration obligatoire pour certaines résistances.
- Mesurer l'utilisation d'antibiotiques non seulement sur le plan quantitatif, mais également qualitatif. Swissnoso : « Etre au fait de la qualité de la pratique prescriptive est essentiel pour mettre au point des interventions. »
- Introduire une déclaration obligatoire concernant certaines résistances tant pour le domaine humain que vétérinaire, pour éviter que la vue d'ensemble et, partant, les connaissances en matière d'antibiorésistance demeurent lacunaires.
- Saisir des données pour toutes les catégories d'animaux et formes de productions, sans quoi il n'est pas possible de prendre des mesures efficaces.

G15, SGSH,
Swissnoso

EFBS, ZG

STS, ZT

En outre, ZT :

- Publier régulièrement les données.
- Ne pas obliger les autorités sanitaires à un examen généralisé de toute utilisation d'antibiotiques. Commencer par appeler les autorités chargées de l'exécution à sanctionner les utilisations contraires à la loi.
- Recenser l'utilisation effective des antibiotiques – également pour les médicaments vétérinaires – et non leur vente.
- Autoriser la prescription d'antibiotiques par les médecins uniquement. Charger les organes de surveillance et les chercheurs de garder un œil sur la pratique prescriptive. Continuer à recourir au système Sentinella pour la surveillance de la prescription par les médecins de famille.
- Donner accès à la banque de données du domaine vétérinaire aux abattoirs et aux entreprises du secteur de la transformation de la viande, puisqu'ils sont souvent les derniers maillons de la chaîne avant la vente au client.
- Affecter différemment les ressources, car la mesure n'est pas efficace.
- Pour assurer une surveillance globale, il faut disposer de connaissances pointues sur la diffusion des bactéries résistantes dans l'environnement ; or ces connaissances sont pour l'heure insuffisantes. Par conséquent, il n'est pour l'heure pas efficace de procéder à une surveillance globale de l'environnement. En se fondant sur le chap. 3.5.2, il convient de commencer par étudier les modes d'introduction et de propagation des antibiotiques et des gènes de résistance.
- Confier la rédaction et la mise en œuvre de directives en médecine humaine à un seul organisme (Swissnoso p. ex.), puisque le transfert intégral des tâches aux fédérations n'a pas l'effet désiré.

AG

pharmaSuisse

Sentinella

SFF

SVGK

TG

TI

- Ne pas mettre l'accent exclusivement sur les denrées alimentaires d'origine animale, celles affichant une origine végétale étant au moins aussi importantes.

Vetsuisse UZH

StAR 3.1.2 : Laboratoires de référence et assurance de la qualité

Etablissement et développement d'un réseau de laboratoires de référence pour les analyses sur la résistance aux antibiotiques et assurance de la qualité dans tous les laboratoires

Un réseau est établi sur la base des laboratoires de référence déjà désignés. Les missions-clés du réseau comprennent la coordination et la standardisation des analyses de laboratoire portant sur l'antibiorésistance ainsi que les activités de recherche et de développement correspondantes. Les lacunes existantes sont comblées.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> • Standardiser la méthodologie de laboratoire à l'échelle internationale, pour que les données puissent être échangées. SVVLD : « Il convient d'organiser des contrôles interlaboratoires nationaux, afin de leur permettre d'évaluer leur méthodes de travail et de vérifier que les résultats soient comparables. » 	Interpharma, SVVLD
<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer des laboratoires de référence dans la collecte des données 	ETH-Rat
<ul style="list-style-type: none"> • Les laboratoires de référence doivent en premier lieu s'affilier à des hôpitaux universitaires, car cela est propice tant à la recherche, qu'à la surveillance et à l'implication dans des projets informatiques. On ne saurait envisager une centralisation pour cette mesure. 	G15
<ul style="list-style-type: none"> • Il est important de prendre en considération les avances pécuniaires de même que le temps nécessaires à la mise au point de méthodes diagnostiques. 	Interpharma
<ul style="list-style-type: none"> • Inviter les laboratoires de référence à intervenir également pour la surveillance de l'antibiorésistance. 	Vetsuisse UZH

StAR 3.1.3 : Analyses standardisées et ciblées

Elaboration et mise en œuvre de directives nationales pour des analyses standardisées et ciblées sur l'antibiorésistance

Des directives nationales sont élaborées à l'intention des laboratoires, régulièrement actualisées et appliquées de manière systématique. Ces directives définissent quelles résistances doivent être recherchées chez quels agents pathogènes.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte des directives internationales, evtl. en les adaptant. 	BE, BS, ETH-Rat, GDK, GR, OW,

	SH, SO, TG, VKCS
<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer et mettre en œuvre des directives nationales également en médecine vétérinaire. 	BGK, ZH
<ul style="list-style-type: none"> • Associer les pharmaciens à la mise en œuvre. 	pharmaSuisse
<ul style="list-style-type: none"> • Mieux harmoniser les méthodes et les domaines. Encourager en particulier la collaboration entre les médecins et les laboratoires. 	scienceindustries
<ul style="list-style-type: none"> • Cela peut être [...] coûteux. Il est donc crucial de dresser une liste à l'intention des laboratoires qui énumère tous les tests qu'ils ne doivent PAS effectuer, parce que ceux-ci se révèlent superflus, redondants, ou qu'ils sont prescrits uniquement pour des raisons financières favorables auxdits laboratoires. La standardisation commence avec les exigences pré-analytiques (qualité des tests, p. ex. poche à urine). Pilotage via la liste des analyses de l'OFSP. 	SGP-Päd
<ul style="list-style-type: none"> • Pour l'heure, on ne procède pas au typage des souches de SARM trouvées chez l'être humain, or ce serait fondamental de le faire avec les souches d'origine hospitalière, communautaire ou associées aux animaux de rente, afin de pouvoir se prononcer sur l'origine et tirer des conclusions. 	SVSM

StAR 3.2.1 : Infections associées aux soins

Développement et mise en œuvre de la surveillance, de la prévention et de la lutte dans le domaine des infections associées aux soins

Une mise en œuvre systématique des concepts de lutte contre les infections et d'hygiène dans les hôpitaux et les établissements de soins ainsi que dans les cabinets et cliniques vétérinaires est encouragée. Des mesures structurelles et organisationnelles sont évaluées et mises en œuvre afin de prévenir la propagation des agents pathogènes.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les organisations de soins à domicile. 	AI, FMH, FR, GR, JU, NE, OW, SG, SO, VD, VS
<ul style="list-style-type: none"> • Au sein des services publics cantonaux œuvrant dans le domaine de la santé, développer les compétences du personnel en matière d'hygiène. 	FR, GE, GR, NE, SO, TG, TI, UR, VD
<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer comment les établissements de soins de faible envergure, qui n'ont pas adopté de stratégies détaillées en la matière, pourront être atteints et soutenus dans l'élaboration et la mise en œuvre du concept. 	GR, TG
<ul style="list-style-type: none"> • Garder à l'esprit que les souches résistantes, une fois transmises, ne provoquent pas nécessairement immédiatement une infection. Dès lors, prendre également des mesures pour éviter la propagation de souches résistantes. 	SGSH, Swissnoso

<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir à titre de mesure supplémentaire en médecine humaine, la mise en œuvre d'un tri plus ciblé des patients (p. ex. « patients à risque, retours de l'étranger selon la provenance, YOPI – Young, Old, Pregnant, Immundepressed »). 	SVGK, SFF
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le recensement d'infections contractées à l'hôpital, pour disposer de données systématiques sur les types de souche, l'utilisation d'antibiotiques ou les antibiorésistances. 	AR
<ul style="list-style-type: none"> • Etudier la facturation des coûts de laboratoire, dans la mesure où cela pourrait entraver la mise en œuvre du concept. 	FMH
<ul style="list-style-type: none"> • Avant de rédiger les directives et de définir des normes, effectuer des analyses de risque, y compris dans des établissements médico-sociaux (résidences pour personnes âgées p. ex.). 	GE
<ul style="list-style-type: none"> • Dans ce domaine, confier la collecte des données uniquement à des services indépendants et non à des organes chargés du contrôle qualité. 	GE
<ul style="list-style-type: none"> • Associer les pharmaciens à la mise en œuvre. 	pharmaSuisse
<ul style="list-style-type: none"> • Les directives en matière d'hygiène doivent être applicables pour les enfants (p. ex. : comment éviter, avec les enfants en bas âge qui ne sont pas continents, que les soignants, les parents et les autres personnes impliquées dans la prise en charge ne contaminent leurs propres mains ?). 	SGP-Päd
<ul style="list-style-type: none"> • Encourager l'allaitement, dans la mesure où la flore intestinale des bébés réduit alors le développement des entérobactéries, qui, entre autre, véhiculent les BLSE. 	SGP-Päd
<ul style="list-style-type: none"> • Procéder en même temps à l'exécution des directives contraignantes pour les cliniques et les cabinets vétérinaires et de la régulation de l'utilisation des médicaments. Définir des dispositions contraignantes pour l'exécution. 	ZH

StAR 3.2.2 : Analyses de laboratoire proches de la pratique

Recours ciblé à des analyses de laboratoire proches de la pratique

Des analyses de laboratoire rapides et proches de la pratique sont utilisées de manière ciblée dans le but d'identifier les infections virales et bactériennes. Ces procédures rapides permettent d'éviter l'utilisation inadéquate d'antibiotiques dans le secteur ambulatoire.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> • Dans le domaine vétérinaire, proposer des tests peu onéreux. 	AG, BL, GE, GR, LBV, LDK, LOBAG, NW, SBLV, SBV, SFF, SG, SKMV, SMP, SO, Suisseporcs, Mutterkuh CH, SVZ, Swiss Beef, swissherdbook, TG, UR, VS, ZG

<ul style="list-style-type: none"> • Développer des tests rapides pour la médecine vétérinaire. 	<p>BL, FiBL, GST, LBV, LDK, LOBAG, Mutterkuh CH, NW, SBLV, SBV, SFF, SGBV, SKMV, SMP, SO, SOB, SRP, Suisseporcs, SVZ, Swiss Beef, swissherdbook, UR, ZG</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer cette mesure en priorité. 	<p>BE, KTD GL, NE, OW, SH, SZ, VSKT, ZH</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Etudier, dans le domaine de la médecine humaine, des baisses de prix ou l'introduction d'une participation aux frais pour éviter que les antibiotiques ne soient utilisés à mauvais escient. 	<p>FR, GDK, GL, JU, OW, VD, VS</p>
<ul style="list-style-type: none"> • [...] A noter que la distinction sans appel visée entre infection virale et bactérienne relève pour l'heure de l'utopie, dans la mesure où il s'agit souvent justement de prendre des mesures avant que l'origine de l'infection puisse être clairement déterminée. 	<p>FMH, H-CH</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer l'industrie dans la mise en œuvre. 	<p>scienceindustries, SVVLD</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Proposition d'instaurer, pour le domaine vétérinaire, l'encouragement de l'Etat à la réalisation des examens de laboratoire. Une fois les bases juridiques passées sous la loupe, il est également envisageable de proposer de subventionner ces examens en puisant dans les fonds prévus pour les épizooties ou dans le produit de la taxe perçue à l'abattage. » 	<p>AG</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Autoriser la prescription de certains antibiotiques de réserve au mieux après avoir examiné les résistances. 	<p>AI</p>
<ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation des antibiotiques ne dépend pas uniquement du diagnostic et des connaissances des spécialistes, mais également des connaissances du grand public, qui réclament en partie des antibiotiques. Il faut donc accorder de l'importance au travail de sensibilisation, et ce dès l'école. 	<p>G15</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Interdire les incitations financières à la prescription d'antibiotiques. Baisser les prix des analyses de laboratoire ou les subventionner et ne pas rembourser les examens admis par les caisses. 	<p>GE</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir le même système de pilotage pour la médecine humaine et vétérinaire. Engager la responsabilité de la Confédération dans la mise en œuvre. 	<p>GST</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Garder à l'esprit l'importance des tests de résistance afin d'utiliser certains antibiotiques de manière ciblée au cas par cas. 	<p>Migros</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les pharmaciens dans la mise en œuvre. 	<p>pharmaSuisse</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Développer également des tests propres à la pédiatrie. 	SGP-Päd
<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer, en médecine vétérinaire comme en médecine humaine, les institutions de santé et les laboratoires de référence en tant que partenaires de la mise en œuvre, le tout sous la houlette de la Confédération. 	SVVLD

StAR 3.2.3 : Promotion de la vaccination

Soutien accordé à la promotion de la vaccination spécifique aux groupes cibles et aux maladies

La vaccination, qui permet de limiter la consommation d'antibiotiques en protégeant contre les infections virales et bactériennes, est promue de manière adaptée aux spécificités des différents groupes cibles et des maladies.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'acceptation des vaccins au sein de la population. 	AGORA, AR, BE, BL, BS, FR, GR, JU, KTD GL, LBV, LDK, LOBAG, NE, NW, OW, SBV, SG, SGBV, SH, SKMV, SMP, SOBV, SRP, Suisseporcs, SVGK, Swiss Beef, swissherdbook, SZV, TG, UR, VSKT, ZG, ZH
<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les vaccins comme instrument de prévention dans l'élevage d'animaux de rente, au moyen d'incitations. Pour cela, créer les bases et améliorer la disponibilité des vaccins, tout en ne vaccinant qu'en fonction du risque et non à grande échelle. 	ACSI, AR, BL, FR, FRC, JU, LBV, LDK, LOBAG, NW, SBV, SGBV, SKMV, SMP, SO, SOBV, SRP, Suisseporcs, Swiss Beef, swissherdbook, SZV, UR, ZG
<ul style="list-style-type: none"> • Faire le point sur l'autorisation de vaccins génétiquement modifiés et simplifier les procédures <i>ad hoc</i>. 	Interpharma, Migros, scienceindustries, SVGK
<ul style="list-style-type: none"> • Informer les consommateurs sur les programmes de vaccination destinés aux animaux de rente, afin de garantir l'acceptation des produits d'origine animale. 	Migros, Proviande, SFF, SVV
<ul style="list-style-type: none"> • Préciser les groupes cibles et les maladies. 	AGORA, JU, Prométerre

<ul style="list-style-type: none"> Le vaccin antipneumococcique [...], recommandé par l'OFSP, est un exemple qui illustre les aspects illogiques du système : il n'est pas remboursé par les caisses ! Il serait souhaitable qu'on remédie à cela dans le cadre de la présente stratégie. 	FMH, H-CH
<ul style="list-style-type: none"> Envisager une adaptation de l'ordonnance sur les médicaments, puisque l'interdiction stricte de la publicité empêche de promouvoir les vaccins. 	Interpharma, scienceindustries
<ul style="list-style-type: none"> Ne vacciner qu'en fonction du risque et non à grande échelle. 	AI
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la recherche sur les nouveaux vaccins. 	FR
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la disponibilité et la rentabilité des vaccins. 	GST
<ul style="list-style-type: none"> Encourager, au moyen d'incitations, le suivi intégré des troupeaux et les services vétérinaires spécifiques à titre de mesures de prévention supplémentaire. 	LOBAG
<ul style="list-style-type: none"> Impliquer les pharmaciens dans la mise en œuvre. 	pharmaSuisse
<ul style="list-style-type: none"> Baisser le prix des vaccins en puisant dans le produit d'une taxe sur les antibiotiques de réserve. 	SVSM
<ul style="list-style-type: none"> Tenir compte des accords internationaux pour assurer l'exportabilité des produits d'origine animale. 	SVV

StAR 3.2.4 : Processus d'exploitation optimisés dans les élevages

Promotion des processus d'exploitation optimisés dans les élevages, en particulier concernant la gestion, les modes de détention et la biosécurité

Les défauts de gestion et les erreurs d'affouragement, les modes de détention inadéquats et les problèmes de biosécurité sont définis spécifiquement pour chaque espèce animale et type de production. Les mesures d'amélioration sont présentées, notamment grâce à du matériel d'information et de formation conçu pour les professionnels des secteurs concernés et à la création de systèmes d'incitation spécifiques.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> Renoncer à imposer que tous les animaux admis dans un élevage d'engraissement proviennent d'une même exploitation, car c'est irréaliste. 	LOBAG, Proviande, SBV, SFF, SGBV, SKMV, SOBV, SRP, Suisseporcs, Swiss Beef, swissherdbook, SZV, VD
<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les agriculteurs à la problématique de la résistance dès leur formation. 	BE, FR, GL, GR, KTD GL, NE, OW,

	VSKT, ZG, ZH, UR
<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas créer de nouveaux organes de contrôle, mais utiliser ceux qui existent déjà. 	AG, BL, LDK, NW, STS, UR, VKMB, ZG
<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas rendre l'ordonnance sur la protection des animaux plus stricte. 	BL, LDK, NW, UR, ZG
<p><u>Par opposition à des avis favorables à des dispositions légales et des directives plus sévères/nouvelles :</u></p>	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Modifier la législation en matière de protection des animaux, de manière à ce que les veaux soient détenus en groupe jusqu'à l'âge de trois semaines au minimum, puisque les animaux nourris au lait maternel sont moins vulnérables aux maladies infectieuses. 	BL
<ul style="list-style-type: none"> ○ Edicter des directives contraignantes afin d'optimiser les conditions de détention et les mettre en œuvre immédiatement en prévoyant un délai de transition. 	EFBS
<ul style="list-style-type: none"> ○ Proscrire les conditions de détention inadéquates. 	fair-fish
<ul style="list-style-type: none"> ○ KAGfreiland recommande [...] d'effectuer également les modifications de la LAgr et la LPA qui s'imposent pour mettre en œuvre une stratégie antibiotiques avec succès. 	KAG
<ul style="list-style-type: none"> • La branche doit rédiger des « bonnes pratiques de fabrication » agricole (BFP) et l'exécution se fonder sur celles-ci. 	Bell, CH-IGG, SGP-Gef
<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas adopter des nouvelles mesures qui mettent en péril les acquis en matière de bien-être des animaux. 	GST, FiBL, Proviande, SMGP
<ul style="list-style-type: none"> • Associer les structures chargées de la vulgarisation agricole (Agridea et services cantonaux). 	LBV, SBV, SKMV, SZV
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à disposition les ressources nécessaires pour adopter les mesures d'ordre architectural qui s'imposent pour favoriser la santé des animaux. 	LBV, SBV, SKMV, SZV
<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les consommateurs aux efforts consentis par les producteurs et garantir la traçabilité des produits. 	ACSI, FRC, SKS
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des incitations pour que les veaux soient élevés au sein de l'exploitation jusqu'à l'âge de trois semaines au minimum. Les veaux sont des mammifères au sens propre du terme et le lait maternel les rend en principe moins vulnérables aux maladies infectieuses. 	BL
<ul style="list-style-type: none"> • Multiplier les projets de recherche pour déterminer ce qui est déterminant dans la détention de chaque espèce pour le bien-être de l'animal – et partant, pour sa santé. 	fair-fish
<ul style="list-style-type: none"> • Accorder davantage de subventions aux exploitations respectueuses du bien-être des animaux que les élevages intensifs. 	fair-fish

<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des politiques qui permettent aux éleveurs d'accorder plus de temps aux soins des animaux et conseiller les exploitants en ce sens. 	Les Verts
<ul style="list-style-type: none"> • Réduire l'utilisation d'antibiotiques, quel que soit le système d'élevage des animaux. 	Migros
<ul style="list-style-type: none"> • Continuer à promouvoir des systèmes d'élevage respectueux des animaux. 	Migros
<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer les systèmes et formes d'élevage sur la base des risques encourus, puisque suivant la race, le climat et l'altitude, différents systèmes ont fait leurs preuves. 	SAB
<ul style="list-style-type: none"> • Eviter d'ajouter des entraves bureaucratiques. 	SFF
<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte de la santé des animaux déjà dans le cadre de l'autorisation des systèmes d'aménagement. 	SVSM
<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas remettre en question les systèmes d'élevage existants, car ils sont efficaces. Faire porter les coûts éventuels aux acteurs du domaine vétérinaire et non agricole. 	VS
<ul style="list-style-type: none"> • Privilégier les programmes volontaires et les stratégies incitatives. 	ZH

StAR 3.2.5 : Mesures de soutien en faveur de la santé animale

Démonstration et promotion de mesures de prévention dans le but d'améliorer la santé animale

Des mesures de prévention visant à améliorer la santé animale sont prises avant qu'il ne soit nécessaire de recourir aux antibiotiques. Il convient notamment d'encourager l'utilisation de produits alternatifs et la prise de mesures alternatives pour le traitement, la métaphylaxie et la prophylaxie de même que la mise en œuvre de programmes de santé sont particulièrement encouragés. De plus, l'élevage d'animaux sains, robustes et résistants aux maladies est soutenu.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> • Développer des systèmes incitatifs pour un suivi durable des troupeaux ; en effet, au vu des coûts, celui-ci n'est pour l'heure instauré qu'en cas d'assainissement. 	AGORA, CJA, JU, LBV, LDK, LOBAG, Mutterkuh CH, NE, NW, Prométerre, Proviande, SBV, SGBV, SKMV, SMP, SO, SOB, SRP, Suisseporcs, Swiss Beef, swissherdbook, SZV, UR, VD, ZG LBV, LOBAG, Mutterkuh CH, SBV, SGBV,

<ul style="list-style-type: none"> Faciliter les procédures d'autorisation de nouveaux vaccins et médicaments. 	<p>SKMV, SRP, Suisseporcs, Swiss Beef, swissherdbook, SZV</p>
<ul style="list-style-type: none"> Consolider le rôle des services sanitaires pour animaux. 	<p>AR, BE, GL, GR, KTD GL, NE, NW, OW, SH, SO, SZ, TG, TI, UR, VSKT</p>
<ul style="list-style-type: none"> Pour que les services sanitaires puissent assumer leur rôle, il faut prendre des mesures au niveau informatique (accès aux banques de données recensant les antibiotiques vs dispositions relatives à la protection des données). 	<p>BE, GL, GR, JU, KTD GL, NW, OW, SH, SO, SZ, TG, UR, VSKT</p>
<ul style="list-style-type: none"> Concevoir les services sanitaires de telle manière qu'ils soient proches de la pratique des éleveurs d'animaux de rente et soutenus par ces derniers. 	<p>LBV, LOBAG, SBV, SKMV, SMP, Swiss Beef, swissherdbook, SZV</p>
<ul style="list-style-type: none"> S'agissant de d'élevage de races résistantes, tenir compte tant des exigences de qualité posées par les industriels de la transformation et par les consommateurs que de la rentabilité de la production. 	<p>LDK, Proviande, VS, ZG</p>
<ul style="list-style-type: none"> N'appliquer aucune mesure de prévention en matière de santé animale qui soit plus coûteuse que la pratique actuelle. 	<p>LDK, VS, ZG</p>
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir et encourager les programmes de santé des services sanitaires, afin de prévenir les maladies des animaux ou les soigner sans recourir aux antibiotiques. 	<p>BGK</p>
<ul style="list-style-type: none"> Ne plus autoriser les races à haut rendement, si tirer les meilleures performances de cet élevage se fait au détriment d'aspects comme la robustesse des animaux. 	<p>fair-fish</p>
<ul style="list-style-type: none"> Adapter les dispositions zootechniques de la Confédération en vue d'élever des races saines et robustes et préciser les programmes de soutien dans le cadre de StAR. 	<p>KAG</p>
<ul style="list-style-type: none"> A l'heure actuelle, l'élevage laitier en Suisse bénéficiant de subventions publiques, ne satisfait en aucun cas les prescriptions ancrées dans la LAgr (art. 141, al. 1, let. a, b et c). Adopter des mesures concrètes pour que ces prescriptions soient respectées. 	<p>Pro Natura</p>
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la disponibilité de médicaments vétérinaires de même que de produits alternatifs en matière d'aliments pour animaux au moyen de substances connues et éprouvées. 	<p>scienceindustries</p>
<ul style="list-style-type: none"> Simplifier la procédure d'autorisation de préparations approuvées depuis un certain dans les pays voisins et réputées sûres et efficaces. 	<p>scienceindustries</p>
<ul style="list-style-type: none"> Impliquer les vétérinaires dans la mise en œuvre. 	<p>scienceindustries</p>

<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation de la problématique des immunomodulateurs, des probiotiques, ainsi que des additifs pour l'alimentation animale, doit rester l'apanage des instances compétentes (Agroscope), ce qui n'empêche évidemment pas que des conclusions positives puissent être utilisées dans le cadre de StAR. 	SGP-Gef
<ul style="list-style-type: none"> • Remanier la législation actuelle en matière d'additifs d'origine végétale pour l'alimentation animale, afin de mieux tirer parti du potentiel qu'ils recèlent pour la production d'animaux sains. 	SVSM
<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les établissements de formation dans la mise en œuvre. 	ZH

StAR 3.2.6 : Conseil aux éleveurs

Optimisation et promotion des services coordonnés de conseil aux éleveurs et du suivi des élevages

Un suivi des élevages effectués de manière systématique et continue dans le but d'améliorer la santé animale et des services de conseil aux éleveurs sont encouragés. Dans cette optique, la collaboration entre agriculteur et vétérinaire est intensifiée.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> • En cas d'assainissement, mettre au point une sorte case-management réunissant tous les acteurs au sein d'un réseau à même de conseiller et de soutenir les éleveurs. 	BL, GR, LBV, LDK, LOBAG, Mutterkuh CH, SBV, SGBV, SKMV, SMP, Suisseporcs, SO, SOB, SRP, Swiss Beef, swissherdbook, SZV, UR
<ul style="list-style-type: none"> • Garantir la formation initiale et continue, ainsi que la mise en réseau des vétérinaires chargés du suivi des troupeaux et leur accorder le temps nécessaire à l'accomplissement de leur mission. <p><u>En outre, TI :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Rédiger des directives contraignantes. 	BL, GR, JU, LDK, SO, SOB, SRP, TI, UR, ZG
<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas impliquer uniquement des vétérinaires au sein des services sanitaires, mais également des éleveurs pour parer au déséquilibre actuel. 	AGORA, CJA, NE, Prométerre
<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller des solutions peu onéreuses aux éleveurs. 	BS, GDK, TG
<ul style="list-style-type: none"> • Garder à l'esprit que les organisations d'engraissement des volailles disposent déjà de leurs propres services de conseil. 	Bell, CH-IGG
<ul style="list-style-type: none"> • Contre : adapter davantage la mesure à la réalité, étant donné que les estimations sur lesquelles elle repose sont trop optimistes. 	FR

<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les systèmes dans lesquels les vétérinaires sont rémunérés indépendamment des médicaments qu'ils prescrivent, p. ex. suivi du troupeau contre rétribution forfaitaire. 	Migros
<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les pharmaciens dans la mise en œuvre. 	pharmaSuisse
<ul style="list-style-type: none"> • Incorporer RGD comme maillon de la chaîne de transmission des connaissances entre les universités et le terrain. 	RGD
<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir également l'échange d'expériences entre éleveurs. 	SAB
<ul style="list-style-type: none"> • Au lieu de placer le problème de temps au premier plan, mettre en évidence la valeur du suivi des troupeaux, afin que les éleveurs soient davantage enclins à payer ce service. 	Safoso
<ul style="list-style-type: none"> • Imposer aux exploitations affichant une utilisation élevée d'antibiotiques (banques de données, indice du bien-être) un suivi du troupeau par un vétérinaire formé spécialement à cet effet. 	SVSM
<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte du fait que la relève des vétérinaires s'oriente aujourd'hui vers les soins d'animaux domestiques et la recherche. 	SZ
<ul style="list-style-type: none"> • Subventionner le suivi des troupeaux par un vétérinaire. 	TI
<ul style="list-style-type: none"> • Inclure le conseil en santé animale au catalogue des prestations de l'OSAV. 	VS
<ul style="list-style-type: none"> • Associer les établissements de formation et l'industrie à la mise en œuvre. 	ZH

StAR 3.2.7 : Installations de recherche et de production

Réduction de l'introduction dans l'environnement d'antibiotiques, de gènes de résistance et de bactéries résistantes issus d'installations de recherche et de production

Les exploitations, institutions et offices cantonaux concernés sont sensibilisés par des mesures d'information au problème de la résistance dans le cadre de l'exécution de l'ordonnance sur l'utilisation confinée. De plus, les autorités compétentes dans le cadre de l'exécution cantonale et les services fédéraux chargés de l'évaluation des activités contrôlent de manière plus approfondie qu'auparavant que les mesures correspondantes sont adaptées et respectées au regard de la problématique de la résistance.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> • Analyser et quantifier l'introduction dans l'environnement d'antibiotiques, de gènes de résistance et de bactéries résistantes issus d'installations de recherche et de production. • Ne pas perdre de vue que l'impact des installations de recherche et de production sur la problématique globale est mineur. <p><u>En outre, ZH :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Tenir compte du fait que les souches – souvent génétiquement modifiées – issues des installations de recherche et de production disposent souvent en sus de caractéristiques 	<p>BE, scienceindustries, VKCS, ZH</p> <p>EFBS, ILS, SO, ZH</p>

particulières.	
<ul style="list-style-type: none"> • Tâcher d'éviter les bactéries résistantes introduites dans les cours d'eaux plutôt que d'en réduire le nombre, car la quantité de celles qui proviennent d'installations de recherche et de production est relativement faible. 	ETH-Rat
<ul style="list-style-type: none"> • Eviter de se trouver en situation de pénurie d'antibiotiques, car la parade souvent adoptée est de recourir aux antibiotiques de réserve. 	SSID
<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en considération les traitements non-antibiotiques, comme la phagothérapie. 	SSID
<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les collaborateurs d'installations de recherche et de production à la thématique. 	ZH
<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler si les mesures de sécurité prévues par l'OUC sont mises en œuvre, et si oui, si elles sont suffisantes. 	ZH
<ul style="list-style-type: none"> • Examiner s'il est opportun de répondre au nombre accru d'antibiotiques, de gènes de résistance et de bactéries résistantes introduits dans l'environnement par les installations de recherche et de production par des méthodes d'inactivation ou de lutte (p. ex. en imposant des exigences plus strictes aux services de traitement des eaux dans pareilles situations). 	ZH

StAR 3.3.1 : Directives relatives à la prescription

Développement de directives sur la prescription, la remise et l'utilisation d'antibiotiques et garantie de la mise en œuvre

Une utilisation responsable des antibiotiques est encouragée par l'établissement et l'application de directives basées sur l'état actuel des connaissances et valables pour l'ensemble de la Suisse. Celles-ci définissent les conditions dans lesquelles les antibiotiques sont utilisés et déterminent les classes d'antibiotiques auxquelles il ne faut recourir que dans des situations bien spécifiques.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> • Optimiser l'utilisation d'antibiotiques en opérant une distinction plus nette entre les différentes classes d'antibiotiques. 	LOBAG, SBV, SGBV, SKMV, SMP, SRP, Suisseporcs, Swiss Beef, swissherdbook, SZV
<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas autoriser ou mettre à disposition les antibiotiques d'importance critique – ou alors en quantité très restreinte – comme médicaments de premier choix. 	LOBAG, Mutterkuh CH, SBV, SKMV, Suisseporcs, Swiss Beef, swissherdbook, SZV

• Ne pas fonder les mécanismes de contrôle ou les sanctions sur les directives.	FMH, H-CH
• Autoriser uniquement les médecins forts d'une expérience clinique à remettre des antibiotiques.	FMH, H-CH
• Associer SGP-Pneu à l'élaboration des directives sur le traitement.	FMH, SGP-Pneu
• Proscrire l'utilisation d'antibiotiques de réserve destinés à la médecine humaine dans le domaine vétérinaire.	Safoso, VKCS
• Préserver la liberté de prescription dont jouissent les vétérinaires au nom de la loi malgré l'introduction de directives contraignantes.	scienceindustries, SVSM
• Ne pas se satisfaire de rédiger des directives, mais veiller à ce qu'elles soient connues et respectées. Tenir compte des enseignements de l' <i>Implementation Science</i> .	SSID, Swissnoso
• Pour s'assurer que les directives soient compatibles avec la pratique, les formuler de concert avec les sociétés spécialisées et les médecins de famille.	FMH
• Renforcer la formation initiale et continue – et, dans ce contexte, le rôle des experts.	FMH
• Contre : Ne pas édicter, en médecine humaine, de directives valables pour toute la Suisse, car celles-ci sont trop rigides et peu utiles dans la mesure où il faut les adapter à l'épidémiologie et aux résistances locales.	G15
• Associer non seulement les sociétés spécialisées à la rédaction des directives, mais également les institutions universitaires, qui jouent un rôle majeur dans le développement des connaissances.	G15
• Pour gagner en flexibilité et éviter des directives trop rigides, on pourrait imaginer transférer une part des responsabilités à la formation continue et, partant, aux médecins spécialistes.	GL
• Garder à l'esprit que seuls les antibiotiques d'importance critiques sont autorisés pour la volaille.	JU
• Associer Micarna à l'élaboration de bonnes pratiques dans le domaine vétérinaire.	Migros
• Impliquer les pharmaciens dans la mise en œuvre.	pharmaSuisse
• Autoriser le traitement aux antibiotiques uniquement en présence d'un diagnostic microbiologique et adapter la législation en ce sens.	Safoso
• Sensibiliser la population à l'importance de prendre et d'éliminer correctement les antibiotiques.	SG
• Créer des systèmes incitatifs afin de réduire le volume des antibiotiques prescrits.	SGBV
• Nombre de cliniques de faible envergure (en particulier de cliniques privées) n'engagent pas d'infectiologue, car ils semblent ne présenter qu'un coût sans générer de revenu significatif. Il faudrait en tenir compte dans Tarmed 2.0 et améliorer le traitement, dans le	SGP-Päd

<p>domaine stationnaire, grâce à une simplification des 'traitements complexes' remédiant à des infections causées par des germes multirésistants, pour que ce travail soit rémunéré.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Associer SSID à la rédaction de l'ensemble des directives applicables à la médecine humaine. 	SSID
<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas considérer l'utilisation d'antibiotiques sous un angle purement quantitatif. 	Suisseporcs
<ul style="list-style-type: none"> • Différencier les antibiotiques d'importance critique et moins critique, pas uniquement en fonction de la classe d'antibiotique, mais en fonction de la substance active. 	Suisseporcs

StAR 3.3.2 : Restriction

Restriction de la prescription, de la remise et de l'utilisation d'antibiotiques

Une liste de critères est établie et régulièrement actualisée concernant la prescription, la remise et l'utilisation d'antibiotiques. Ces critères sont appliqués de manière systématique et particulièrement à l'égard des antibiotiques nouveaux sur le marché, de même qu'aux antibiotiques de réserve dont l'utilisation est fortement restreinte.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> • Optimiser le régime d'autorisation pour certains types d'animaux (volaille) et d'indications ou reconnaître les autorisations étrangères, étant donné qu'il n'existe en Suisse pour certains de ces produits que des antibiotiques d'importance critique. 	CH-IGG, LBV, LOBAG, Proviande, SBV, SGBV, SKMV, SOB, SRP, Suisseporcs, Swiss Beef, SZV
<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas considérer l'utilisation d'antibiotiques sous un angle purement quantitatif. Différencier les antibiotiques d'importance critique et non critique. 	LBV, SBV, SKMV, SRP, Swiss Beef, swissherdbook, SZV
<ul style="list-style-type: none"> • Interdire la remise d'antibiotiques à titre de stock. 	ACSI, AefU, fair-fish, Les Verts, SKS
<p><u>Par opposition à :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ GST : Dès lors que chaque exploitation est suivie et exploitée individuellement, l'éleveur doit constamment avoir accès aux médicaments nécessaires, sans quoi le bien de l'animal est mis en péril et le risque de la propagation d'une infection accru. 	GST
<ul style="list-style-type: none"> • Réserver l'usage des antibiotiques d'importance critique à la médecine humaine, partant, l'interdire dans le domaine vétérinaire. 	ACSI, AG, BS, SH, SO, VKCS, ZG
<p><u>Par opposition à :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Ne pas exclure explicitement l'usage d'antibiotiques de réserve sur les animaux de rente. 	Bell

<ul style="list-style-type: none"> • Pour gagner en flexibilité et éviter des directives trop rigides, on pourrait imaginer transférer une part des responsabilités à la formation continue et, partant, aux médecins spécialistes. 	AI, BS, GDK, GR, OW, UR
<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas restreindre la production animale en fonction de leur performance et efficacité. 	AG, LDK, UR, ZG
<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger des directives, mais ne pas imposer de réglementation stricte. Miser sur le sens des responsabilités des médecins et leur formation continue permanente, dispensée notamment par les sociétés spécialisées et le biais de mesures institutionnelles (p. ex. remise d'antibiotiques d'importance critique après avoir reçu l'aval du médecin chef dans le cas d'un hôpital ou consulté un expert). 	FR, GE, SSID, VD
<u>Similaires :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> ○ N'autoriser la prescription de certains antibiotiques de réserve que par des experts ou après les avoir consultés. 	SG, SGSH, Swissnoso
<ul style="list-style-type: none"> ○ Définir dans les directives les antibiotiques de réserve qui peuvent être utilisés une fois le point fait sur les résistances et/ou après avoir sollicité les conseils d'un infectiologue. 	AR
<ul style="list-style-type: none"> • Proscrire l'utilisation, dans l'agriculture, de la streptomycine, puisque des solutions alternatives ont fait la preuve de leur efficacité. 	Pro Natura, SVS, VKMB, WWF
<u>Par opposition à :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Ne pas remettre en question l'utilisation de la streptomycine, puisqu'elle a été opportune jusqu'à présent et qu'on ne connaît à ce jour aucun effet sur les résistances lié à cet antibiotique. 	SOV
<ul style="list-style-type: none"> • Garder à l'esprit qu'utiliser avec retenue les nouveaux antibiotiques en tant que produits de réserve peut freiner la recherche des entreprises, puisque les perspectives de chiffre d'affaires sont minces. Dès lors, prévoir des solutions pour les antibiotiques d'importance critique, comme la garantie de prix élevés ou une protection plus longue des brevets. 	scienceindustries, SGSH, SH, Swissnoso
<ul style="list-style-type: none"> • Dans le domaine vétérinaire, séparer la prescription et la vente de médicaments. 	ACSI, FRC, SKS
<ul style="list-style-type: none"> • Interdire les incitations financières entraînant un recours plus fréquent aux antibiotiques (rabais de quantité p. ex.). 	Bio Suisse, FiBL, SMGP
<ul style="list-style-type: none"> • Régler la question du délai d'attente des antibiotiques d'importance critique, car souvent, celui-ci est plus court, voire nul (p. ex. Excenel : 0 jour dans le lait; Cobactan : 1 jour dans le lait), si bien que ceux-ci sont préférés à d'autres remèdes. 	Bio Suisse, FiBL, SGMP
<ul style="list-style-type: none"> • Adopter le concept d'« agents antimicrobiens d'importance critique » mis au point par l'OMS. 	AR, ZH
<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer des experts cliniques et des praticiens pour définir les critères contraignants. 	FMH, H-CH

<ul style="list-style-type: none"> • Autoriser l'utilisation d'antibiotiques d'importance critique dans le domaine vétérinaire à des conditions très strictes uniquement (p. ex. sur présentation d'un antibiogramme). 	AR
<ul style="list-style-type: none"> • Interdire les conventions MédVét. 	fair-fish
<ul style="list-style-type: none"> • Bannir les formes d'élevage qui ne sont pas viables sans l'usage d'antibiotiques à titre prophylactique, puisque de toute évidence, elles ne sont pas de nature à garantir le bien-être de l'animal. 	fair-fish
<ul style="list-style-type: none"> • Pour s'assurer que les directives soient compatibles avec la pratique, les formuler de concert avec les sociétés spécialisées et les médecins de famille. 	FMH
<ul style="list-style-type: none"> • Associer les institutions universitaires à la formulation des restrictions. 	G15
<ul style="list-style-type: none"> • Adapter la LPA de manière à interdire les formes d'élevage ne respectant pas les besoins des animaux. 	KAG
<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les pharmaciens dans la mise en œuvre. 	pharmaSuisse
<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas définir des critères applicables uniquement aux antibiotiques d'importance critique ou de nouvelle génération, mais pour tous. 	pharmaSuisse
<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer plus activement les branches et les organes spécialisés dans le processus d'autorisation des antibiotiques. 	SGBV
<ul style="list-style-type: none"> • Formuler les directives en collaboration avec les experts des domaines concernés. 	SGP-Pneu
<ul style="list-style-type: none"> • Interdire les détergents antibactériens à usage domestique. 	SHV
<ul style="list-style-type: none"> • Dans les directives sur le traitement, tenir aussi compte des médicaments à base de plantes qui peuvent faire office d'alternative aux antibiotiques et les inscrire comme remède de premier recours pour les infections usuelles (bactériennes). 	SMGP
<ul style="list-style-type: none"> • Confier l'élaboration des directives aux sociétés spécialisées en médecine humaine (SMGP notamment). 	SMGPs
<ul style="list-style-type: none"> • Infléchir les modes de production à l'étranger en modifiant les dispositions régissant l'importation d'animaux et de denrées alimentaires. 	ZH

StAR 3.3.3 : Expertise

Facilitation de l'accès à l'expertise

La possibilité d'accéder à une expertise et à des conseils spécifiques en fonction des besoins est garantie pour les professionnels de même que pour toutes les personnes concernées par la résistance aux antibiotiques.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> • Faire en sorte que les médecins de famille prennent conscience de l'existence de cette offre. • Tenir compte du fait que cette mesure est pour l'heure impossible à mettre en œuvre vu le nombre d'infectiologues actifs à l'heure actuelle. <p><u>En outre, Swissnoso :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en place des incitations pour que le nombre de spécialistes formés progresse, et allouer davantage de ressources pour que ceux-ci soient engagés dans les hôpitaux. <p><u>Similaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Former plus d'infectiologues. <p><u>Par opposition à :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Porter un regard critique sur l'augmentation des capacités dans ce domaine, car c'est aujourd'hui déjà facile d'obtenir rapidement à l'expertise nécessaire. <ul style="list-style-type: none"> • Associer les services sanitaires pour animaux à la mise en œuvre. • Prendre en compte les groupes spécialisés – en particulier les pneumologues – lors de la formation de réseaux. • Régler l'aspect financier des consultations préventives, pour que véritablement chacun puisse en bénéficier. • Garantir, grâce aux directives, la collaboration avec les spécialistes travaillant en ambulatoire. • Inscrire l'antibiorésistance au programme de formation tant des vétérinaires que des éleveurs. • Attirer l'attention des organes spécialisés sur les progrès de la recherche. • Donner un large accès à l'expertise sera une mesure difficile à mettre en œuvre. En effet, si les patients ont aujourd'hui déjà accès à des spécialistes, on voit moins bien comment conseiller les personnes « à risque » et « concernées ». D'ailleurs, aucun autre pays ne propose pareil service. S'il est impossible de facturer ce service par le biais de l'assurance-maladie, ce service ne pourra fonctionner, que ce soit du point de vue de la demande ou de l'offre. • Donner à l'ensemble de la population un accès direct aux infectiologues pour répondre aux questions relevant de l'antibiorésistance [...] est un non-sens. Tant par souci de qualité que de coût, il faut que la collaboration passe en principe par le médecin traitant. 	<p>AI, BS, GDK, GR, OW, TG</p> <p>G 15, SGSH, Swissnoso, VD</p> <p>SSID</p> <p>FMH, H-CH</p> <p>AR, BGK</p> <p>FMH, SGP-Pneu</p> <p>FRC, SKS</p> <p>AR</p> <p>fair-fish</p> <p>fair-fish</p> <p>G 15</p> <p>H-CH</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les pharmaciens – et plus particulièrement leurs sociétés spécialisées – dans la mise en œuvre. 	pharmaSuisse
<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les industriels dans la mise en œuvre. 	scienceindustries
<ul style="list-style-type: none"> • Charger l’OFSP de faire connaître les offres existant dans le domaine pédiatrique. 	SGP-Päd
<ul style="list-style-type: none"> • En médecine humaine, faire en sorte que l’expertise proposée couvre également la phytothérapie. 	SMGP
<ul style="list-style-type: none"> • Associer SSID à la mise au point d’un agenda national dans ce domaine. 	SSID

StAR 3.3.4 : Recours aux antibiotiques supérieur à la moyenne

Développement des mesures à prendre en cas de recours aux antibiotiques supérieur à la moyenne

Les hôpitaux et les cabinets médicaux, de même que les agriculteurs et les cabinets vétérinaires qui recourent davantage aux antibiotiques sont identifiés sur la base d’une consommation moyenne. Des systèmes sont développés pour mettre en place une procédure par étapes permettant aux personnes concernées de réduire la fréquence de leur prescription, remise et utilisation d’antibiotiques.

Recommandations	Participants
<p><u>Médecine humaine :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Régler comment étendre anresis.ch, soit par voie de contrainte, soit par un système incitatif. <p><u>Similaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Imposer la participation à anresis.ch. 	AI, BS, GDK, GL, OW, TG, TI
<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser ponctuellement des enquêtes portant spécifiquement sur l’usage rationnel d’antibiotiques, en y intégrant aussi les acteurs du domaine ambulatoire et des établissements de soins. 	FMH, FR, GE, VD, VS
<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte, pour l’analyse comparative, du case-mix et de la qualité de l’utilisation des antibiotiques, en adaptant les indicateurs actuels, dans la mesure où ceux-ci ne suffisent pas, puisqu’ils se fondent uniquement sur le volume. <p><u>Similaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ S’assurer que l’analyse comparative prenne en considération les différences dans la structure des patients et dans le spectre des maladies traitées notamment. 	G 15, SGSH, Swissnoso
<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les organisations de soins à domicile dans la mise en œuvre. 	FMH
	AI, OW

<ul style="list-style-type: none"> • Imposer aux établissements affichant une utilisation d'antibiotiques supérieure à la moyenne de participer à des programmes sanitaires. 	BioSuisse, FiBL
<ul style="list-style-type: none"> • Adapter le concept et la méthodologie d'anresis.ch, car ils ne sont pas en adéquation avec la qualité et au niveau de pertinence que vise StAR. 	GST
<ul style="list-style-type: none"> • Recenser tant l'utilisation d'antibiotiques dans le domaine ambulatoire que les différences régionales à cet égard. 	FMH
<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les pharmaciens dans la mise en œuvre. 	pharmaSuisse
<ul style="list-style-type: none"> • Envisager la phytothérapie comme une alternative aux antibiotiques et pousser la recherche en ce sens. 	SMGP
<u>Médecine vétérinaire :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • Dans le domaine agricole, privilégier les systèmes incitatifs par rapport aux contrôles et sanctions. 	BL, CJA, LBV, LDK, LOBAG, Mutterkuh CH, Prométerre, SBLV, SBV, SGBV, SKMV, SMP, SO, SOBV, SRP, Suisseporcs, SVZ, Swiss Beef, swissherdbook, SZ, UR, VD, ZG
<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser cette mesure à titre d'indicateur et de système incitatif. 	GE, GR, JU, KTD GL, NE, NW, OW, SH, UR, VSKT
<ul style="list-style-type: none"> • Associer les données relatives à l'utilisation d'antibiotiques à celles des contrôles dans la production primaire et utiliser le résultat comme indicateur de risque pour déterminer la fréquence des contrôles. 	GL, GR, JU, OW, SO, UR, VSKT, ZG
<ul style="list-style-type: none"> • On ne peut identifier une utilisation d'antibiotiques supérieure à la moyenne en recensant les données concernant la personne administrant le produit, l'animal ou le groupe d'animaux en question, le diagnostic, la dose et la durée de la médication, comme cela est prévu en médecine vétérinaire grâce à une banque de données. 	BioSuisse, FiBL, GST, SMGP
<ul style="list-style-type: none"> • Développer, en outre, un instrument permettant de surveiller la santé des animaux dans l'exploitation. 	BioSuisse, FiBL, SMGP
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre cette mesure au niveau des vétérinaires, pas des agriculteurs. 	BL, LDK, VS
<ul style="list-style-type: none"> • Pour qu'une exploitation agricole, un cabinet vétérinaire ou un service de contrôle régional puisse détecter pareil recours, il faut pouvoir s'appuyer sur une comparaison avec une valeur moyenne. Or, cela ne saurait être possible sans consigner l'utilisation 	AefU, Les Verts

<p>d'antibiotiques au niveau du cheptel selon le type d'animal, son âge, le type de production, le diagnostic, la classe chimique, le volume, la fréquence et le type d'utilisation, l'essentiel étant d'établir une valeur moyenne, à communiquer aux acteurs concernés de manière à pouvoir prendre les mesures appropriées dans leur exploitation, celle qu'ils suivent ou qu'ils contrôlent.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir des sanctions pouvant aller jusqu'à l'interdiction d'une méthode d'élevage, voire l'interdiction de l'élevage tout court. 	fair-fish
<ul style="list-style-type: none"> • Développer les mesures avec le concours des experts de la protection animale. 	fair-fish
<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas saisir uniquement les quantités administrées, mais demander au cas par cas si le choix de l'antibiotique par le vétérinaire peut être étayé par des arguments plausibles. 	Migros
<ul style="list-style-type: none"> • Des évaluations ont montré que l'utilisation « moyenne » n'est pas une valeur de référence pertinente, puisque les rares exploitations qui administrent beaucoup d'antibiotiques sont surreprésentées ; le quartile supérieur (75 % de la valeur) serait plus adéquat. Il conviendrait également d'examiner s'il y a lieu de fixer des valeurs limites en fonction des espèces et/ou des formes de détention. 	Safoso
<ul style="list-style-type: none"> • Faire davantage confiance aux spécialistes, investiguer exclusivement en cas de soupçon ou d'anomalie manifeste. 	SVGK
<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte du fait que les vétérinaires ou cabinets spécialisés dans les élevages porcins sont souvent appelés dans des exploitations à problème, ce qui explique la quantité d'antibiotiques prescrits. 	SVSM
<ul style="list-style-type: none"> • Eviter d'accabler les agriculteurs et les cantons de charges administratives supplémentaires. 	SZ
<ul style="list-style-type: none"> • Quantifier l'utilisation d'antibiotiques non pas en volume, mais en jour de traitement, car cela favoriserait le recours à de nouvelles substances puissantes et faiblement dosées. 	UFA
<ul style="list-style-type: none"> • Définir comme objectif à long terme de renoncer à l'administration d'antibiotiques à titre prophylactique, élaborer et mettre en œuvre des mesures en ce sens. 	VKMB
<u>En général</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les dispositions régissant la protection des données, la publication des données favorisant le caractère contraignant des autres mesures. 	AG
<ul style="list-style-type: none"> • Opter pour une formulation plus contraignante, son libellé actuel reposant trop sur une base volontaire. 	EFBS

StAR 3.4.1 : Prévention de l'introduction et de la diffusion de la résistance aux antibiotiques

Prévention de l'introduction et de la diffusion de la résistance aux antibiotiques dans les institutions de santé et les populations animales

Des mesures spécifiques, adaptées aux germes et à la résistance, et destinées à empêcher l'introduction et la diffusion de la résistance sont développées et leur efficacité est évaluée.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> Analyser l'efficacité des mesures. 	BL, LBV, LDK, LOBAG, Mutterkuh CH, SBV, SKMV, Suisseporcs, Swiss Beef, swissherdbook, SZV, UR, ZG
<ul style="list-style-type: none"> Elaborer et mettre en œuvre rapidement des mesures concrètes permettant d'éviter l'importation d'œufs et de poussins traités aux antibiotiques à titre prophylactique. 	ACSI, AefU, FRC, Les Verts, SKS
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre cette mesure en particulier chez les volailles. 	BL, LDK, UR, ZG
<ul style="list-style-type: none"> Charger des spécialistes forts d'une expérience pratique de détailler la définition des groupes à risque et de mettre au point des mesures concrètes. 	Bell, SGP-Gef, SVGK
<ul style="list-style-type: none"> Accorder plus d'importance à la prévention grâce à l'hygiène (hospitalière). Définir comme objectif suprême non pas la lutte contre la propagation, mais sa prévention. Prévoir le financement et la formation en nombre du personnel spécialisé. 	G 15, SGSH, Swissnoso
<ul style="list-style-type: none"> Ne pas perdre de vue que certains germes résistants (p. ex. <i>Escherichia coli</i> BLSE) ne sont plus uniquement importés, mais prennent aussi naissance en Suisse. 	SGSH, Swissnoso
<ul style="list-style-type: none"> Confier la coordination nationale de ces mesures à la Confédération. 	AI
<ul style="list-style-type: none"> Interdire l'importation d'animaux porteurs de germes multirésistants ou traités aux antibiotiques à titre prophylactique. De même, proscrire la transmission à d'autres exploitations de tels animaux élevés en Suisse. 	fair-fish
<ul style="list-style-type: none"> Lors de l'admission de patients dans un établissement de santé, procéder à un dépistage afin de permettre l'identification de porteurs de résistances, tout en gardant à l'esprit que les possibilités de telles opérations dépendent en grande partie de la couverture des frais qu'elles engendrent. 	G 15
<ul style="list-style-type: none"> Concevoir le même système de pilotage pour la médecine humaine et vétérinaire : soit le confier à la Confédération avec le concours des experts <i>ad hoc</i>, soit le confier aux institutions spécialisées. 	GST

• En médecine humaine, ne pas limiter les groupes à risque au patient.	Migros
• Soumettre tous les animaux importants à un contrôle d'antibiorésistance.	SFF
• Ne pas charger uniquement les hôpitaux et les cabinets médicaux d'informer la population.	SVGK
• Eviter la vente d'antibiotiques au marché noir.	SVV
• S'assurer que les mesures n'aient pas d'impact sur les combats de reines (bovins).	VS

StAR 3.4.2 : Prévention et lutte ciblées contre les flambées de résistance

Elaboration et mise en œuvre de directives ciblées contre les flambées de résistance

Une stratégie de lutte ciblée contre la propagation de germes résistants importants est élaborée et mise en œuvre à l'échelle nationale dans tous les secteurs de la santé. Des procédures standardisées spécifiques aux germes, réglant l'isolement, la quarantaine, le traitement et la décontamination environnementale pour les différents agents pathogènes, sont mis en place.

Recommandations	Participants
• Tenir compte de l'impact financier pour le secteur agricole.	BL, LDK, VD
• Impliquer les organisations de soins à domicile dans la mise en œuvre.	AI, OW
• Confier la coordination de ces mesures à l'échelle nationale à la Confédération.	AI
• Edicter des directives valables uniquement au niveau suisse n'est pas suffisant. Les établissements de santé doivent disposer de professionnels spécialisés qui sauront mettre en œuvre les directives.	SGSH, Swissnoso
• Impliquer les services de santé animale dans la mise en œuvre.	BGK
• Dans le domaine des animaux de rente, mettre l'accent sur l'amélioration des conditions de détention, car il semble pour l'heure impossible de lutter de manière ciblée contre la propagation de résistances.	fair-fish
• Impliquer les pharmaciens dans la mise en œuvre.	pharmaSuisse
• Opérer une distinction entre la lutte contre la propagation des résistances chez l'être humain et chez les animaux de rente qui aboutissent dans la chaîne alimentaire en tant qu'aliments cuits.	SGP-Gef
• Considérer les crèches comme lieu de propagation de l'antibiorésistance. Définir des critères nationaux justifiant l'exclusion temporaire d'un enfant. Favoriser la collaboration entre les crèches et les pédiatres notamment.	SGP-Päd

StAR 3.4.3 : Chaîne alimentaire

Evaluation des mesures visant à réduire la propagation de l'antibiorésistance au long de la chaîne alimentaire

Les mesures visant à minimiser la propagation de bactéries antibiorésistantes sont évaluées tout au long de la chaîne alimentaire végétale et animale.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> • Développer des solutions pour l'élimination du lait contenant des antibiotiques. <p><u>Note EFBS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Examiner l'opportunité de produire de la caséine à des fins industrielles (peinture et colle à base de caséine, etc.). <p><u>Similaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Analyser dans le détail à quoi on s'expose en nourrissant les animaux avec du lait contenant des antibiotiques. ○ Fournir des solutions alternatives pour l'élimination du lait contenant des antibiotiques. ○ Fixer des objectifs assortis d'une échéance pour élaborer des solutions pour l'élimination du lait contenant des antibiotiques. ○ Interdire clairement de nourrir les animaux avec du lait contenant des antibiotiques. 	<p>BioSuisse, EFBS, GE, GR, KTD GL, Migros, NE, NW, OW, SAB, SH, SZ, TI, UR, VD, VKMB, VSKT, ZG</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'assurance qualité par d'autres incitations économiques. 	<p>Emmi, fair-fish, FR</p>
<ul style="list-style-type: none"> • A titre général, impliquer plus activement les consommateurs. 	<p>Proviande, SFF, SVV</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Appréhender la chaîne alimentaire de manière globale, de la production à la consommation. Eviter le développement de bactéries résistantes dès l'élevage. Proscrire les méthodes de désinfection des carcasses qui visent à compenser les écarts par rapport aux bonnes pratiques de fabrication. 	<p>AefU, Les Verts</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les organisations de consommateurs – en particulier ACSI, FRC et SKS – dans la mise en œuvre. 	<p>Safoso</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Dans le secteur de l'abattage, envisager l'introduction de méthodes de décontamination comme le rayonnement ionisant, après avoir informé les consommateurs, qui sont très réservés à ce sujet. 	<p>AI, BS, GDK, GR, OW, TG, UR</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Garantir la traçabilité des denrées alimentaires jusqu'au producteur, y compris à l'échelle internationale. 	<p>BS, GDK, GR, OW, TG, UR</p>
	<p>ACSI, FRC, SKS</p>
	<p>ACSI, FRC, SKS</p>
	<p>Migros, SFF, SVV</p>
	<p>SGSH, SSID, Swissnoso</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Etudier si le fait de fixer au niveau légal des valeurs maximales pour les aliments consommés sans avoir été soumis à un processus bactéricide comme le traitement thermique (le bircher muesli, les pâtisseries, les plats pré-cuisinés p. ex.) peut contribuer à réduire l'antibiorésistance. 	VKCS, ZG
<ul style="list-style-type: none"> • Garder à l'esprit que les résistances aux antibiotiques peuvent également se propager par le biais des produits d'origine végétale. 	G 15
<ul style="list-style-type: none"> • Se concentrer sur les animaux et les produits importés. 	SG
<ul style="list-style-type: none"> • Encourager l'allaitement. 	SGP-Päd
<ul style="list-style-type: none"> • Examiner sous l'angle de l'antibiorésistance également les substances antibiotiques citées dans la législation et utilisées dans le domaine alimentaire. 	SMP
<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer la charge que représentent les antibiotiques aux niveaux quantitatif et qualitatif. 	SSID
<ul style="list-style-type: none"> • Autoriser de transformer le fumier en combustible au lieu de le brûler, ce qui est défavorable à l'environnement. 	SVGK

StAR 3.4.4 : Installations de traitement des eaux usées

Réduction de la résistance aux antibiotiques dans le cadre des mesures instaurées dans les installations de traitement des eaux usées visant à éliminer les composés en traces

A l'avenir, les composés traces seront éliminés des eaux usées. Il s'agit de clarifier dans quelle mesure les méthodes actuellement connues d'élimination des antibiotiques et d'autres éléments traces des eaux usées sont indiquées pour éliminer les germes résistants et s'il existe d'éventuelles alternatives plus économiques et efficaces.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> • Traiter en priorité à la source les institutions sensibles, telles que les hôpitaux. <p><u>Similaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Vérifier dans quelle mesure les institutions sensibles, telles que les hôpitaux, pourraient intégrer sur place une étape d'inactivation visant à éliminer les germes résistants de leurs eaux usées. ○ Edicter des directives contraignantes sur le pré-traitement des eaux usées par les hôpitaux. 	<p>LOBAG, Mutterkuh CH, SBV, SKMV, SMP, SRP, Suisseporcs, SZV, Swiss Beef, swissherdbook</p> <p>ETH-Rat, TI, ZH</p> <p>Sp SH</p>

<ul style="list-style-type: none"> Rapprocher l'horizon de mise en œuvre pour cette mesure, car celui fixé est trop éloigné. 	fair-fish, SVGK, Vetsuisse UniBE
<ul style="list-style-type: none"> Clarifier la pertinence des STEP concernant l'introduction de germes résistants dans les eaux de surface et l'environnement. 	AG, AR, TG
<ul style="list-style-type: none"> Prendre en considération le fait que l'élimination des micropolluants par les STEP est le résultat d'une stratégie aux priorités définies, le choix de la technologie employée ne privilégiant pas une réduction des germes. 	AR
<ul style="list-style-type: none"> Tenir compte du fait que, de par la nature du système et pour des raisons de coûts, seule une partie des eaux usées peut être collectée. 	AR
<ul style="list-style-type: none"> Prendre en considération les résidus d'antibiotiques dans les eaux épurées propagées par des oiseaux, des rongeurs ou des insectes présents dans l'environnement. 	SFF
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre la mesure en priorité, car il s'agit d'une solution simple avec des effets importants. 	SFF
<ul style="list-style-type: none"> Mettre à disposition des informations sur la biodégradabilité de chaque antibiotique, pour que les professionnels qui les prescrivent puissent aussi considérer cet aspect. 	Sp SH
<ul style="list-style-type: none"> Etudier l'influence du traitement des eaux usées par ozonisation ou par des filtres à charbon actif sur la composition des micro-organismes. 	ZH

StAR 3.5.1 : Plateforme interdisciplinaire

Création d'une plateforme interdisciplinaire pour la recherche relative à l'antibiorésistance et définition des priorités en matière de recherche

Une plateforme est créée, qui permet aux chercheurs travaillant sur les antibiotiques et la résistance d'obtenir une vue d'ensemble actuelle sur les projets de recherche en cours dans l'ensemble des secteurs impliqués et de définir des priorités en matière de recherche.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> Rechercher non seulement de nouveaux antibiotiques, mais aussi des alternatives en matière de traitement et de prévention (bactériophages, inhibiteurs de pathogénicité, vaccins, etc.). 	2 PP, ETH-Rat
<ul style="list-style-type: none"> Créer des incitations financières pour tous les domaines de recherche. 	SGSH, Swissnoso, VD
<ul style="list-style-type: none"> Accorder une importance particulière à l'évaluation des conditions favorisant les infections. 	fair-fish
<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les évaluations comme base pour procéder à des corrections. 	fair-fish
<ul style="list-style-type: none"> Encourager également la recherche clinique, centrée sur les patients, visant à optimiser les antibiothérapies. 	FMH

<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte du fait que la recherche fonctionne selon une approche ascendante (« bottom-up ») ; les approches top-down ne sont donc pas appropriées. Présenter de manière plus différenciée les approches interdisciplinaires dans le cadre de la recherche sur la résistance. 	G15
<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre de la création d'une plateforme suisse, prendre en considération les activités déjà en cours et l'expérience acquise au niveau international, en particulier l'Initiative pour les médicaments innovants (IMI). 	Interpharma
<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les fournisseurs de prestations. 	pharmaSuisse
<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer des bases relatives à l'introduction, à la persistance et à la propagation dans l'environnement non seulement pour les antibiotiques, mais aussi pour les bactéries résistantes aux antibiotiques. 	Proviande
<ul style="list-style-type: none"> • Les recherches doivent aussi porter sur les aspects sociologiques et les questions d'ordre économique. 	Safoso

StAR 3.5.2 : Bases concernant les engrais de ferme, les sols et les eaux

Création de bases relatives à l'introduction, à la persistance et à l'activité des antibiotiques et des germes résistants dans les engrais de ferme, les sols et les eaux

Une étude de faisabilité permet de poser les bases d'une surveillance sur le long terme des antibiotiques et de la résistance dans les engrais de ferme, les sols et les eaux. Pour ce faire, les modes d'introduction et de propagation des antibiotiques et des gènes de résistance sont étudiés, et la mesure des antibiotiques dans les sols et des gènes de résistance dans les bactéries du sol est facilitée. Sont également étudiés l'influence du recours aux antibiotiques dans la pisciculture et ses effets sur les milieux aquatiques et leurs habitants.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas mettre en œuvre cette mesure de manière prioritaire, car les connaissances dans ce domaine sont lacunaires et l'on manque de solutions alternatives. 	LBV, LOBAG, Mutterkuh CH, SBV, SKMV, SMP, SOBV, SRP, Suisseporcs, Swiss Beef, SZV
<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir un engagement renforcé de la Confédération en faveur de la recherche fondamentale de manière à mieux comprendre l'apparition et la propagation de la résistance ainsi que la lutte contre cette dernière et à développer les mesures appropriées. 	LBV, SBV, SKMV, Suisseporcs, Swiss Beef, swissherdbook, SZV
<ul style="list-style-type: none"> • Discuter des résultats avec les milieux concernés. 	BL, LDK, NW, UR, VS, ZG
<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas répercuter les coûts sur les agriculteurs. 	BL, LDK, VS, ZG

<ul style="list-style-type: none"> Clarifier le point final à mesurer pour déterminer l'impact des mesures, étant donné que l'analyse des engrais de ferme, des sols et des eaux n'est guère adaptée pour ce faire. 	BE, SH, VKCS
<ul style="list-style-type: none"> Compléter les bases fondées sur les risques par les aspects liés aux contacts avec les animaux domestiques et à l'interaction animaux - environnement. 	Bell, CH-IGG, SGP-Gef
<ul style="list-style-type: none"> Prévoir aussi une décontamination des eaux. 	ETH-Rat, Migros
<ul style="list-style-type: none"> Comblent activement les lacunes en matière de recherche, notamment concernant l'influence du type et de la durée du stockage et du traitement du fumier sur les antibiotiques et l'antibiorésistance, de même que l'influence de la composition des sols, des cultures, des conditions météorologiques et du travail du sol sur les antibiotiques et l'antibiorésistance dans le cadre de l'épandage. 	Agroscope
<ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte l'agriculture biologique, car il est particulièrement important pour ce domaine que l'on puisse prouver que les sols et les produits finis sont exempts de résidus d'antibiotiques. 	FiBL
<ul style="list-style-type: none"> Etudier les conséquences d'une contamination des eaux par la pisciculture. 	Vetsuisse UniBE

StAR 3.5.3 : Méthodes de diagnostic

Promotion de nouvelles méthodes de diagnostic

La recherche de nouvelles méthodes diagnostiques économiques pour faire la distinction entre les infections bactériennes et virales et pour détecter rapidement la résistance aux antibiotiques est encouragée. Les méthodes nouvellement développées sont intégrées au diagnostic en temps utile et de manière ciblée. D'autre part, s'il y a lieu, des méthodes de mesure sont développées pour la détection de la résistance dans l'environnement.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> Développer en priorité des tests rapides fiables. 	AGORA, BL, CJA, JU, LBV, LDK, LOBAG, Migros, Mutterkuh CH, NE, NW, Prométerre, Proviande, SBV, SGBV, SH, SKMV, SMP, SOBV, SRP, Suisseporcs, Swiss Beef, swissherdbook, SZV, UR
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre cette mesure de manière prioritaire. 	BE, GL, GR, JU, KTD GL, Migros, NE, NW, OW, SH,

	SZ, TG, UR, VSKT
<ul style="list-style-type: none"> • Au besoin, mettre à disposition suffisamment de fonds publics. 	BE, GR, JU, KTD GL, OW, SH, TG, TI, VSKT
<ul style="list-style-type: none"> • Créer des possibilités pour intégrer de manière accélérée des méthodes diagnostiques simples à la liste des prestations obligatoires. 	AI, AR
<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter le recours à des tests rapides simples au moyen du tarif de laboratoire. 	FMH, H-CH
<ul style="list-style-type: none"> • Aborder cette mesure d'une manière plus innovante, en prenant en compte les nouvelles méthodes diagnostiques, reposant notamment sur la génomique, la bioinformatique et des banques de données, ainsi que sur la base de nouvelles technologies pour la détection de la résistance. 	ETH-Rat
<ul style="list-style-type: none"> • Bien qu'une intégration en temps réel de nouvelles techniques de diagnostic dans les processus hospitaliers soit souhaitable, elle irait toutefois à l'encontre des incitations du financement actuel des hôpitaux, qui encouragent à recourir aux outils de diagnostic de manière plutôt parcimonieuse. Il n'est donc pas certain que cette mesure soit réalisable. 	G15
<ul style="list-style-type: none"> • S'agissant du traitement des animaux, tenir compte de l'état général et éventuellement des infections mixtes, même s'il existe des méthodes de diagnostic rapides et fiables. 	GST
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le diagnostic, en particulier dans le secteur des veaux / bovins d'engraissement (de manière analogue à PathoPig dans le secteur porcin). 	GST
<ul style="list-style-type: none"> • En médecine vétérinaire, il est important de relever la palette de germes présents au niveau de l'exploitation, en prélevant des échantillons dans le cadre de l'abattage précoce ou chez les veaux trouvés morts, ainsi que chez les animaux d'abattage. 	GST
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la concordance entre les méthodes et les secteurs. Promouvoir en particulier la collaboration entre le corps médical et les laboratoires. 	scienceindustries

StAR 3.5.4 : Circulation des personnes et des marchandises

Détermination de l'influence de la circulation transfrontalière des personnes et des marchandises sur la résistance aux antibiotiques en Suisse

Il s'agit d'examiner dans quelle mesure la résistance est importée et exportée, par exemple, par le biais des prestations médicales fournies à l'étranger, des voyages, d'animaux traités par des antibiotiques ou par des denrées porteuses de germes résistants.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> • Informer la population de manière ciblée, p. ex. pour assurer que la viande soit manipulée correctement. 	CH-IGG, SVGK

<ul style="list-style-type: none"> • Cibler prioritairement le comportement des consommateurs, car les éventuelles contre-mesures sont difficiles à mettre en œuvre dans l'environnement international. 	SFF
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les mêmes critères qu'en Suisse aux échanges et au transport transfrontaliers. 	SGBV
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une surveillance adaptée à la situation (p. ex., tuberculose multirésistante). Dans ce cadre, éviter une stigmatisation des populations migrantes. 	SGP-Päd
<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer dans la mise en œuvre les praticiens des domaines de l'infectiologie, de la lutte contre les épidémies et éventuellement de la filière alimentaire. 	SVGK

StAR 3.6.1 : Organe de coordination multisectoriel

Création d'un organe de coordination multisectoriel pour la mise en œuvre de la stratégie

Un organe de coordination multisectoriel est créé, où la Confédération, les cantons et, s'il y a lieu, d'autres institutions sont représentées. Ensemble, ils assurent que la stratégie contre la résistance est mise en œuvre de manière coordonnée dans l'ensemble des secteurs concernés.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer l'agriculture dans l'organe de coordination multisectoriel. 	AGORA, LBV, LOBAG, Mutterkuh CH, Prométerre, SBV, SGBV, SKMV, SMP, SOBV, SRP, Suisseporcs, Swiss Beef, swissherdbook, SZV
<ul style="list-style-type: none"> • Transférer des tâches incombant aux organes existants dans les cantons et garantir qu'elles soient effectuées dans le cadre des missions régulières. 	BL, LDK, NW, SO, SZ, UR, ZG
<ul style="list-style-type: none"> • Doter l'organe central de coordination de ressources suffisantes pour qu'il puisse accomplir ses missions de manière satisfaisante. 	BS, GDK, GR, OW, TG
<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les représentants des consommateurs dans l'organe de coordination multisectoriel. 	ACSI, FRC, SKS
<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas créer trop d'instances, pour des raisons de coûts et pour éviter de perdre la vue d'ensemble. 	Migros, Proviande, SVV
<ul style="list-style-type: none"> • Placer l'organe de coordination au-dessus des offices fédéraux, au plus haut niveau (conseillers fédéraux). 	EFBS

<ul style="list-style-type: none"> Intégrer le secteur de la transformation de même que les acteurs de l'ensemble de la chaîne de création de valeur dans l'organe de coordination multisectoriel. 	Migros
<ul style="list-style-type: none"> Intégrer les spécialistes et les acteurs, notamment pharmaSuisse, FMH et H+, dans l'organe de coordination multisectoriel. 	pharmaSuisse
<ul style="list-style-type: none"> Déléguer la conception du plan de mise en œuvre et le suivi des progrès à l'organe de coordination. 	Safoso
<ul style="list-style-type: none"> Impliquer activement les acteurs directement concernés dans la mise en œuvre des mesures individuelles. 	scienceindustries
<ul style="list-style-type: none"> Assurer la proximité de l'organe de coordination avec l'organe One Health prévu dans la loi révisée sur les épidémies ou l'instaurer en tant que branche de ce dernier. 	TI

StAR 3.6.2 : Commission d'experts consultative

Constitution d'une commission d'experts consultative multisectorielle sur la résistance aux antibiotiques et la consommation d'antibiotiques

Un organe consultatif est créé avec pour mission d'orienter le Conseil fédéral et les offices fédéraux concernés dans la mise en œuvre de la stratégie. La délégation de cette tâche à une commission extraparlamentaire est à l'étude.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> Intégrer l'agriculture à la commission d'experts consultative. 	AGORA, CJA, LBV, LOBAG, Mutterkuh CH, NE, Prométerre, SBV, SGBV, SKMV, SMP, SOB, SRP, Suisseporcs, Swiss Beef, swissherdbook, SZV
<ul style="list-style-type: none"> Délimiter et régler clairement les tâches et les relations des instances « organe de contrôle multisectoriel » et « commission d'experts consultative ». 	EFBS, LBV, LOBAG, Mutterkuh CH, SBV, SGBV, SKMV, SMP, SRP, Suisseporcs, Swiss Beef, swissherdbook, SZV
<ul style="list-style-type: none"> Intégrer SGM dans la commission d'experts consultative. 	FAMH, SGM
<ul style="list-style-type: none"> Constituer la commission d'experts au moins pour moitié de praticiens chevronnés des milieux médicaux et vétérinaires. 	GST, SVGK

<ul style="list-style-type: none"> • Eviter les doublons avec d'autres commissions, comme pour les risques biologiques ; adapter éventuellement le cahier des charges d'autres commissions. 	CH-JPIAMR, Safoso
<ul style="list-style-type: none"> • La création d'une commission d'experts extraparlamentaire (chap. 3.6.2) n'est pas jugée utile [...]. Une telle commission serait source de doublons, compliquerait le flux d'informations et ralentirait les processus décisionnels. 	AG
<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer l'industrie alimentaire dans la commission d'experts consultative. 	Emmi
<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas faire de la commission d'experts une instance de représentants d'intérêts ; ainsi, ne pas prendre en compte les « principaux acteurs », mais uniquement les spécialistes de tous les domaines concernés. 	G15
<ul style="list-style-type: none"> • Dans le domaine de la médecine humaine, impliquer les hôpitaux universitaires. 	G15
<ul style="list-style-type: none"> • Exploiter les synergies avec la plateforme interdisciplinaire (3.5.1) et le futur comité de pilotage du PNR. 	CH-JPIAMR
<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer le secteur de la transformation de même que les acteurs de l'ensemble de la chaîne de création de valeur dans la commission d'experts consultative. 	Migros
<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas concevoir la commission d'experts uniquement comme une instance consultative, mais la doter de compétences décisionnelles. Etablir la commission d'experts en tant que comité de l'organe de coordination de manière à ce qu'elle bénéficie aussi d'un droit de vote dans les décisions. 	pharmaSuisse
<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les professionnels de l'infectiologie pédiatrique et les pédiatres dans la commission d'experts. 	SGP-Päd
<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer SMGP dans la commission d'experts. 	SMGP

StAR 3.6.3 : Renforcement de l'implication des acteurs

Renforcement de l'implication des sociétés spécialisées, des services consultatifs et sanitaires pour animaux ainsi que des autres experts et acteurs

Le rôle des sociétés spécialisées, groupes de recherche, services consultatifs et sanitaires pour animaux et groupes d'experts actuels est renforcé et soutenu. Ces acteurs participent à l'élaboration de directives et jouent un rôle clé dans la mise en réseau et l'échange de connaissances.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> • Définir des mesures pour les domaines de la médecine humaine et de l'environnement. 	AG, BE, GL, GR, JU, KTD GL, NE, NW, OW, SG, SZ, TG, UR, VSKT, ZG, ZH

<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les services consultatifs et sanitaires pour animaux et les soutenir financièrement. 	AG, GST, Suisseporcs, SVGK
<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les représentants des consommateurs. 	ACSI, FRC, SKS
<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre de la mesure « Implication des acteurs », il convient de veiller à intégrer les sociétés spécialisées, les services consultatifs et sanitaires pour animaux et d'autres experts qui défendent les méthodes de médecine vétérinaire complémentaire et une adoption progressive par l'agriculture suisse de principes écologiques et biologiques systématiques. 	AefU, Les Verts
<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les agriculteurs en qualité d'experts, promouvoir les échanges de connaissances entre les agriculteurs, les services consultatifs et sanitaires pour animaux, les sociétés spécialisées et les groupes de recherche. 	Bio Suisse, FiBL
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le rôle des ligues de santé, telles que la ligue pulmonaire et la ligue contre le cancer, et des autres ONG. 	BL
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la collaboration intercantonale. 	BS
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la collaboration avec les régions limitrophes. 	BS
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la collaboration entre les différents acteurs, comme les établissements hospitaliers et de soins. 	BS
<ul style="list-style-type: none"> • Ne créer d'organes et de commissions supplémentaires qu'en second lieu, et uniquement sur la base d'éléments concrets. 	FMH
<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'échange international de connaissances. 	Migros
<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les praticiens. 	Migros
<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer SGP-Päd. 	SGP-Päd
<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer SMGP. 	SMGP
<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer l'ensemble des acteurs du marché. 	SVV

StAR 3.6.4 : Mise en réseau avec d'autres pays

Renforcement de la mise en réseau avec d'autres pays concernant les approches stratégiques et la recherche

Les expériences acquises d'autres stratégies nationales sont évaluées et intégrées de façon continue. La collaboration bilatérale, internationale et multinationale est renforcée. Les échanges internationaux sur les questions de recherche sont consolidés et davantage renforcés.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> • Organiser la mise en réseau avec d'autres pays par l'organe de coordination. 	EFBS

<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la collaboration entre les services consultatifs et sanitaires pour animaux de différentes espèces et de différents pays. 	Migros
<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer rapidement les données suisses (anresis.ch) dans le réseau européen (EARS-Net). 	ZG

StAR 3.6.5 : Soutien aux pays en voie de développement

Mise en place et renforcement du soutien aux pays en développement

Le soutien aux pays en voie de développement et émergents est développé, voire mis en place le cas échéant, dans le domaine de la résistance aux antibiotiques.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser sur ce thème les fonds prévus pour les efforts en matière d'information et en faveur de l'aide à l'autonomie. 	Migros, SVGK
<ul style="list-style-type: none"> • Développer davantage la mesure, eu égard à son importance. 	ETH-Rat
<p><u>Par opposition à :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ne pas traiter la mesure comme thème prioritaire. 	NW
<ul style="list-style-type: none"> • Se concentrer en priorité sur les pays tels que l'Inde, le Pakistan et la Chine, vu que l'évolution dans ces pays est préoccupante. 	ETH-Rat
<ul style="list-style-type: none"> • Inclure des mesures visant une amélioration de l'assainissement, en particulier concernant la gestion des matières fécales et des eaux usées et l'accès à une eau potable sûre. 	ETH-Rat
<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte du fait que l'antibiorésistance est une problématique importante non seulement dans les pays en développement, mais aussi en Europe de l'Est. 	KSO
<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le développement de laboratoires de microbiologie, car ceux-ci sont essentiels pour lutter contre la résistance aux antibiotiques. 	KSO
<ul style="list-style-type: none"> • Développer des stratégies claires pour détecter et traiter les infections par des germes multirésistants. 	KSO
<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le recours à des plantes médicinales locales pour traiter les maladies infectieuses. Impliquer des groupes de travail ethnobotaniques et ethnomédicaux. 	SMGP

StAR 3.7.1 : Information du grand public

Information du grand public sur la problématique de la résistance et sur les mesures préventives possibles

L'information du grand public sur l'apparition de la résistance aux antibiotiques, les possibilités et les limites des traitements recourant à ces derniers ainsi que les mesures de prévention

possibles est renforcée, ce qui permet à chacun de mieux assumer sa responsabilité individuelle.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> • Informer la population sur la nécessité d'observer les prescriptions relatives à l'utilisation d'antibiotiques (compliance). 	AI, AR, BL, GR, Interpharma, JU, LBV, LDK, LOBAG, Mutterkuh CH, NW, SBV, SGBV, SKMV, SMP, SOBV, SRP, Suisseporcs, Swiss Beef, swissherdbook, SZV, UR
<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas établir de relations entre le terme « animaux à haut rendement » et prix/santé animale/antibiorésistance, car ces liens ne sont pas avérés. Eviter le terme « animaux à haut rendement ». 	BL, JU, LBV, LDK, LOBAG, NW, SAB, SBV, SGBV, SKMV, SMP, SOBV, SRP, Suisseporcs, SVSM, Swiss Beef, swissherdbook, SZV, TG, UR, ZG, ZH
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à disposition suffisamment de moyens financiers pour que l'information du public devienne une tâche permanente. 	GR, NE, OW, SH, TG, UR, VSKT
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à la disposition des consommateurs des informations transparentes et fiables sur les produits qu'ils achètent. 	ACSI, FRC, SAB, SKS
<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les représentants des consommateurs dans la mise en œuvre. 	ACSI, FRC, SKS
<ul style="list-style-type: none"> • Pour l'information destinée aux consommateurs, mettre l'accent sur leur propre consommation d'antibiotiques et non sur les denrées alimentaires d'origine animale. Communiquer sur le fait que la problématique de l'antibiorésistance n'est pas une question de résidus d'antibiotiques dans les denrées alimentaires d'origine animale. 	CH-IGG, GST, SGP-Gef
<ul style="list-style-type: none"> • Axer prioritairement l'information sur les risques liés aux voyages, aux interventions chirurgicales superflues et aux comportements à risque s'agissant de la propagation, puis seulement en second lieu sur la bonne utilisation des antibiotiques. 	CH-IGG, SGP-Gef, SVGK
<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les écoles dans la mise en œuvre. 	EFBS
<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la formation continue des médecins (en particulier aux urgences) et des autres prestataires de services de santé. 	FMH

<ul style="list-style-type: none"> Examiner sous un angle critique et étudier en détail, au préalable, les campagnes d'information, par exemple dans le style de celle sur la rougeole. 	FMH
<p><u>Similaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Ne pas mener de campagne d'information, par exemple dans le style de celle sur la rougeole, car celle-ci n'est pas réellement efficace. 	H-CH
<ul style="list-style-type: none"> Ne pas communiquer une image idéalisée de la production animale actuelle. 	GST
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la perception de la problématique de la transmission de l'antibiorésistance par contact direct avec les animaux. 	GST
<ul style="list-style-type: none"> Impliquer les pharmaciens et les médecins dans la mise en œuvre, car ils disposent de nombreux contacts directs. 	pharmaSuisse
<ul style="list-style-type: none"> Dans les campagnes d'information, tenir compte du fait que la demande en traitements antibiotiques diffère selon les milieux linguistiques et culturels. Mener les campagnes d'information en différentes langues. 	SGP-Päd
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les informations déjà disponibles, telles que les mémentos destinés aux parents. 	SGP-Päd
<ul style="list-style-type: none"> Informer la population sur l'hygiène alimentaire. 	SVGK
<ul style="list-style-type: none"> Lutter contre la contrebande et le commerce illégal d'antibiotiques. 	SVGK
<ul style="list-style-type: none"> Tenir compte du fait que la vente libre d'antibiotiques sur Internet est problématique. 	SVGK
<ul style="list-style-type: none"> Elaborer avec les cantons des campagnes d'information, par exemple dans le style de celle sur la rougeole, et les mettre en œuvre au niveau cantonal. 	TI
<ul style="list-style-type: none"> Mettre aussi en œuvre des mesures d'information à l'intention des médecins (p. ex., campagnes <i>Smarter Medicine</i>, <i>Less is more</i>, <i>Choosing wisely</i>). 	UNION
<ul style="list-style-type: none"> Impliquer UNION dans la mise en œuvre. 	UNION

StAR 3.7.2 : Sensibilisation des acteurs concernés

Sensibilisation accrue des acteurs concernés

La sensibilisation des acteurs de tous les domaines à l'antibiorésistance est renforcée. Les informations sont transmises d'une manière adaptée aux groupes cibles, et les exigences et les besoins des différents acteurs sont pris en compte.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> Informé aussi les patients. 	Bell, CH-IGG, SGP-Gef, SVGK

<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à disposition tout le matériel d'information important destiné aux consommateurs, aux détenteurs d'animaux et aux transformateurs dans toutes les langues nationales. Adapter les traductions aux particularités linguistiques avec l'aide de représentants des régions. 	ACSI, FRC, SKS
<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer le secteur des denrées alimentaires dans la mise en œuvre. 	Bell, CH-IGG, SGP-Gef
<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser aussi les agriculteurs. 	Bio Suisse, FiBL, SMGP,
<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser sur la question lors des congrès médicaux consacrés à la prévention et au traitement des maladies infectieuses. 	FMH, H-CH
<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les sociétés spécialisées dans la sensibilisation, notamment par le soutien de séminaires et de modules de formation continue. 	FMH, H-CH
<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte du fait que le facteur des coûts est plus pertinent que l'information. S'assurer qu'il vaille la peine d'investir dans des mesures visant à réduire l'utilisation des antibiotiques. 	fair-fish
<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer la thématique à titre obligatoire dans la formation de base et postgrade pour toutes les professions médicales. 	pharmaSuisse
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière différenciée sur les situations où des antibiotiques sont indiqués et comment les utiliser, et les cas où il ne faut pas y recourir et les erreurs à ne pas commettre lors de leur utilisation. Inclure dans les informations les critères de diagnostic. 	SGP-Päd
<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher des moyens pour atteindre les personnes qui, malgré de nombreuses informations dans la presse spécialisée dans le domaine agricole, n'en ont pas encore eu connaissance. 	SVSM
<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre de la formation des étudiants en médecine, il convient d'introduire, afin d'éviter des appréhensions inutiles concernant les conséquences juridiques en cas de renonciation à la prescription d'antibiotiques, outre la transmission d'une évaluation critique de l'indication, des explications objectives sur la manière appropriée de gérer ce problème d'un point de vue juridique en Suisse. 	UNION
<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les établissements de formation dans la mise en œuvre. 	ZH

StAR 3.7.3 : Formations de base, postgrade et continue

Renforcement de la formation de base, postgrade et continue des médecins, des vétérinaires et des détenteurs d'animaux

Les concepts de formation pour les groupes professionnels concernés sont remaniés dans le but d'accroître les connaissances en matière d'antibiorésistance, de diagnostic, de mesures préventives et d'utilisation adéquate des antibiotiques. Dans ce cadre, l'opportunité de créer et d'introduire des certificats de capacité supplémentaires sera examinée. Une obligation de formation continue ciblée est introduite pour la remise de médicaments vétérinaires à titre de stocks dans le cadre de la convention sur les médicaments vétérinaires.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas introduire d'obligation de formation continue pour les agriculteurs qui détiennent des médicaments vétérinaires à titre de stocks dans leurs exploitations, car l'observance est déjà très bonne à l'heure actuelle et les utilisations inappropriées sont rares. <p><u>Similaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Etudier s'il existe des alternatives à la formation continue des agriculteurs qui détiennent dans leurs exploitations des médicaments vétérinaires à titre de stocks, alternatives qui imposeraient une charge moindre à l'agriculture tout en permettant d'obtenir le même résultat. <p><u>Par opposition à :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Obliger tous les détenteurs d'animaux de rente qui utilisent des médicaments vétérinaires à suivre régulièrement des formations postgrades et continues. ○ Obliger les agriculteurs qui détiennent des médicaments vétérinaires à titre de stocks dans leurs exploitations à suivre régulièrement des formations continues. ○ Proposer une formation continue obligatoire pour les agriculteurs qui détiennent des médicaments vétérinaires à titre de stocks dans leurs exploitations dans le cadre de l'offre existante au niveau de la formation agricole supérieure. ○ Obliger les vétérinaires et les détenteurs d'animaux de rente à suivre régulièrement des formations postgrades et continues. <ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte dans la stratégie la nouvelle formation « Assistant/e en médecine vétérinaire (AMV) », vu que les AMV peuvent exécuter certaines tâches de routine sous la conduite d'un vétérinaire. • Impliquer les enseignants et les représentants des médias dans la mise en œuvre. • Dans la formation de base et le perfectionnement, tenir compte du fait qu'une utilisation réduite d'antibiotiques ne se compense pas par un recours accru à des produits désinfectants et biocides. • Ne pas introduire de certificat de capacité, vu qu'il s'agit d'un problème de fond pour l'ensemble des acteurs du domaine médical. <p><u>Similaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Dans le domaine vétérinaire, ne pas introduire de certificats de capacité supplémentaires pour réduire l'utilisation des antibiotiques. 	<p>BL, LDK, LOBAG, Mutterkuh CH, SBV, SKMV, SMP, SOBV, SRP, Suisseporcs, Swiss Beef, SZV</p> <p>SZ</p> <p>BE, GR, NE, NW, OW, SH, UR, VSKT, ZG</p> <p>ACSI, AR, FRC, Pro Natura, SKS, SVS, WWF</p> <p>AGORA, CJA, NE, Prométerre</p> <p>AR</p> <p>AGORA, AR, NE, Prométerre</p> <p>Bell, CH-IGG, SGP-Gef, SVGK</p> <p>AefU</p> <p>AR</p> <p>SVSM</p>

• Traiter la problématique de la formation de l'antibiorésistance aussi dans le cadre de la formation de base et de la formation continue des médecins de famille et des généralistes (médecine de premier recours).	EFBS
• Interdire complètement la remise de médicaments vétérinaires à titre de stocks.	fair-fish
• Développer la formation des vétérinaires dans le domaine de la médecine de troupeau préventive.	FiBL
• Créer un système d'incitation en faveur de la formation postgrade et continue.	FR
• Intégrer les thèmes liés aux médecines alternatives et complémentaires dans l'offre de formation.	GST
• Intégrer la bonne utilisation des médicaments dans la formation de base des détenteurs d'animaux.	JU
• Intégrer des connaissances sur les médecines complémentaires dans la formation de base des agriculteurs.	Kometian
• Impliquer le Service sanitaire bovin dans les cursus de formation de base, postgrade et continue des vétérinaires et des détenteurs d'animaux pour promouvoir le suivi de troupeau.	RGD
• En médecine humaine, intégrer la phytothérapie en tant que matière obligatoire.	SMGP

StAR 3.8.1 : Mécanismes du marché et systèmes d'incitation

Repérage et modification des mécanismes du marché et des systèmes d'incitation

Les mécanismes du marché et les systèmes d'incitation qui encouragent la consommation d'antibiotiques sont repérés et, si possible, modifiés. Les acteurs-clés sont identifiés auprès desquels des incitations contribuent à éviter le recours aux antibiotiques ou encouragent à les utiliser de manière responsable.

Recommandations	Participants
• Interdire les rabais de gros pour l'achat d'antibiotiques.	AefU, EFBS, fair-fish, Les Verts
• Dans le domaine vétérinaire, séparer la prescription et la vente d'antibiotiques.	ACSI, FRC, SKS
• Ne pas concevoir de mesures sur la base de la suspicion évoquée selon laquelle des antibiotiques seraient prescrits par intérêt financier.	FMH, H-CH
• Interdire la commercialisation directe d'antibiotiques par l'industrie pharmaceutique auprès des médecins en cabinets ou des hôpitaux.	FR, VD
• Vérifier si les remises accordées pour la viande de veau à chair rouge réduisent effectivement la part de fourrage grossier et de fer	Proviande, SVV

dans le régime alimentaire des bêtes, et, partant, augmentent le risque de maladies infectieuses, vu que l'on peut douter d'un lien entre ces phénomènes.

Similaires :

- S'agissant de la couleur de la viande de veau, tenir compte des spécificités du marché ; à défaut, ne mettre aucune mesure en œuvre.

SFF

Par opposition à :

- Interdire les remises accordées pour la viande de veau à chair rouge, informer les consommateurs.
- Tenir compte du fait que dans les cantons autorisant la propharmacie, les coûts pour la remise de médicaments sont généralement moins élevés, et qu'il en va de même pour les antibiotiques.
- Etudier le lien possible entre la propharmacie et une remise accrue d'antibiotiques. Examiner éventuellement le système de propharmacie dans les cantons concernés.
- Etudier de manière approfondie les systèmes d'incitation, car il existe beaucoup de mauvais exemples dans l'agriculture.
- Les éventuelles mesures tarifaires portant sur les médicaments doivent offrir la garantie qu'aucun produit moins onéreux et non contrôlé provenant de l'étranger ne parvienne en Suisse.
- Prendre en compte le risque d'infection accru dans l'élevage naturel.
- Ne pas miser uniquement sur les programmes éthologiques, mais tenir compte aussi du fait que d'autres mesures peuvent également réduire la consommation d'antibiotiques, comme un système « tout dedans/tout dehors » avec désinfection et des températures définies dans la zone de repos des porcelets sevrés.

fair-fish

AR

BS

GST

scienceindustries

SFF

SVSM

StAR 3.8.2 : Conditions générales relatives aux études

Amélioration des conditions générales régissant les études en santé publique portant sur la résistance aux antibiotiques

Des conditions générales plus favorables sont mises en place pour les activités de recherche concernant la santé de la population dans son ensemble. L'accès à des données pertinentes et anonymisées de façon adéquate est facilité pour leur utilisation à des fins de recherche.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> • Assurer un accès aux données au moyen de systèmes d'incitations à l'intention des institutions et des personnes qui en assurent la collecte. Définir des procédures détaillées pour l'accès aux données par les parties intéressées. 	ETH-Rat

<ul style="list-style-type: none"> Permettre de demander des données et ainsi que leur accès de manière multisectorielle, ce qui va dans le sens d'une mise en réseau des analyses dans les domaines humain, animal et environnemental. 	ETH-Rat
<ul style="list-style-type: none"> Tenir compte de l'industrie pharmaceutique en tant qu'acteur central de la recherche. 	FMH
<ul style="list-style-type: none"> Aux fins de recherche et de développement de nouveaux antibiotiques, il convient de mettre au point des modèles adaptés pour des études cliniques spécifiquement conçues avec un nombre réduit de patients sélectionnés. Il n'est pas judicieux de tester des « antibiotiques de réserve » potentiels préalablement sur des milliers de patients, et de compromettre ainsi le caractère de réserve. 	Interpharma
<ul style="list-style-type: none"> Aborder les arguments en lien avec la protection des données, qui entravent de manière pertinente la recherche sur les services de santé, de manière ciblée compte tenu de la protection de la personnalité. 	santésuisse
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer aussi les conditions générales auxquelles est soumise la recherche phytothérapeutique en médecine humaine et vétérinaire. 	SMGP
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir la recherche dans les médecines complémentaires par le biais de la Confédération. 	UNION
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la fonction de contrôle des cantons. 	VS

StAR 3.8.3 : Promotion de la disponibilité des antibiotiques

Promotion de la disponibilité d'antibiotiques de première intention ainsi que du développement de nouveaux antibiotiques

Des efforts sont entrepris afin d'améliorer la disponibilité de préparations antibiotiques de première intention sur le marché suisse. Cela inclut aussi l'évaluation des conditions d'autorisation de ces préparations. Le développement de nouveaux antibiotiques et leur utilisation appropriée sont soutenus par le biais de mesures idoines.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> Mettre à disposition sur le marché suisse les produits autorisés dans l'UE. <p><u>Similaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Simplifier l'autorisation des médicaments vétérinaires qui ont fait leurs preuves dans l'UE. 	Bell, CH-IGG, SGP-Gef
<ul style="list-style-type: none"> Adapter les pratiques d'autorisation de manière à ce que soient aussi disponibles comme traitement de choix des antibiotiques non critiques pour soigner des animaux malades. 	UFA
<ul style="list-style-type: none"> Empêcher que des médicaments qui ont fait leurs preuves disparaissent du marché en raison du coût élevé du renouvellement de l'autorisation après l'échéance du brevet. 	GalloSuisse, SRP, Suisseporcs
	NW, OW

<ul style="list-style-type: none"> Prendre aussi en compte des mesures visant à prévenir les pénuries dans l'approvisionnement en antibiotiques. 	SGSH, Swissnoso
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir la disponibilité d'alternatives aux antibiotiques. 	Kometian
<p>Empêcher que l'industrie ne retire du marché des antibiotiques de première intention suite à un durcissement des conditions d'autorisation et de la pression exercée sur les prix.</p>	pharmaSuisse
<p><u>Similaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Empêcher que des distributeurs ne retirent des antibiotiques du marché suite à une baisse des ventes. 	SVSM
<ul style="list-style-type: none"> Tenir compte du fait que les antibiotiques de réserve sont parfois commercialisés en tant qu'antibiotiques de première ligne. 	PP
<ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte les importations illégales d'antibiotiques. 	PP
<ul style="list-style-type: none"> Tenir compte des extensions de l'indication continuellement visées pour les antibiotiques disponibles. 	PP
<ul style="list-style-type: none"> Garantir que les antibiotiques de première intention soient également disponibles avec des dosages/présentations appropriés pour les enfants. 	SGP-Päd

StAR 3.8.4 : Renforcement de l'exécution

Renforcement de l'exécution systématique et harmonisée de la stratégie

Des instruments plus efficaces sont créés pour l'exécution de la stratégie. Les contrôles, l'évaluation des lacunes et les mesures d'exécution sont harmonisées. Les autorités chargées de l'exécution sont davantage sensibilisées à l'antibiorésistance.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> Éliminer les restrictions concernant le pilotage et l'adéquation, par exemple la limitation de la fréquence des contrôles. 	AI, AR, GR, KTD GL, NW, OW, UR, VSKT, ZG
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre l'exécution et les contrôles de manière uniforme à l'échelle nationale. 	BL, BS, G15, GR, LDK, SVSM, UR
<ul style="list-style-type: none"> Préférer à de nouveaux contrôles une réorientation qualitative des contrôles existants. 	Migros, Proviande, SFF, SVV
<ul style="list-style-type: none"> Contraindre les médecins cantonaux à appliquer la stratégie. 	SGSH, Swissnoso
<ul style="list-style-type: none"> Étudier le recours à des incitations tant positives que négatives. 	ETH-Rat
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les incitations aussi bien positives que négatives pour que les contrôles déploient leur effet. 	fair-fish
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les spécialistes au moyen de ressources humaines et financières, ne pas miser en première ligne sur les contrôles. 	G15

- Confier aux pharmaciens le contrôle des prescriptions et de la dispense de médicaments. Renforcer le rôle des pharmaciens cantonaux.

pharmaSuisse

StAR 3.8.5 : Programmes ciblant une utilisation rationnelle des antibiotiques

Evaluation de l'introduction de programmes ciblés relatifs à l'utilisation appropriée des antibiotiques

Il convient d'examiner si des programmes globaux encourageant la prescription, la remise et l'utilisation rationnelle des antibiotiques et garantissant le meilleur résultat possible de traitement peuvent être mis en place dans les hôpitaux, les cliniques vétérinaires ainsi que dans les cabinets de médecin ou de vétérinaires.

Recommandations	Participants
<ul style="list-style-type: none"> • Définir et mettre en œuvre les mesures en étroite collaboration avec les agriculteurs. 	Bio Suisse, FiBL
<ul style="list-style-type: none"> • Concentrer les programmes d'utilisation rationnelle sur les établissements hospitaliers, car les cabinets ne sont pas en mesure de mettre en œuvre de tels programmes. 	FMH, H-CH
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre la mesure en œuvre immédiatement, obliger les hôpitaux à mettre en place des programmes d'utilisation rationnelle. 	EFBS
<ul style="list-style-type: none"> • Confier aux pharmaciens la direction de programmes ciblant une utilisation rationnelle des antibiotiques. 	pharmaSuisse
<ul style="list-style-type: none"> • Etendre les programmes ciblant une utilisation rationnelle des antibiotiques en médecine humaine et vétérinaire de manière à ce qu'ils tiennent aussi compte des alternatives végétales à ces médicaments. 	SMGP

Annexes

Liste des participants

La liste est établie par cantons, associations faîtières et autres participants suivant l'ordre alphabétique des abréviations et noms utilisés, afin de faciliter l'identification des participants cités dans le texte. Outre les organisations et les institutions répertoriées, six personnes privées (PP) ont remis un avis.

Kantone / Cantons / Cantoni

Abk. Abrév. Abbrev.	Stellungnehmende Participants
AG	Staatskanzlei des Kantons Aargau Chancellerie d'Etat du canton d'Argovie Cancelleria dello Stato del Cantone di Argovia
AI	Ratskanzlei des Kantons Appenzell Innerrhoden Chancellerie d'Etat du canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures Cancelleria dello Stato del Cantone di Appenzello Interno
AR	Kantonskanzlei des Kantons Appenzell Ausserrhoden Chancellerie d'Etat du canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures Cancelleria dello Stato del Cantone di Appenzello Esterno
BE	Staatskanzlei des Kantons Bern Chancellerie d'Etat du canton de Berne Cancelleria dello Stato del Cantone di Berna
BL	Landeskanzlei des Kantons Basel-Landschaft Chancellerie d'Etat du canton de Bâle-Campagne Cancelleria dello Stato del Cantone di Basilea Campagna
BS	Staatskanzlei des Kantons Basel-Stadt Chancellerie d'Etat du canton de Bâle-Ville Cancelleria dello Stato del Cantone di Basilea Città
FR	Staatskanzlei des Kantons Freiburg Chancellerie d'Etat du canton de Fribourg Cancelleria dello Stato del Cantone di Friburgo
GE	Staatskanzlei des Kantons Genf Chancellerie d'Etat du canton de Genève Cancelleria dello Stato del Cantone di Ginevra
GL	Regierungskanzlei des Kantons Glarus Chancellerie d'Etat du canton de Glaris Cancelleria dello Stato del Cantone di Glarona
GR	Standeskanzlei des Kantons Graubünden Chancellerie d'Etat du canton des Grisons Cancelleria dello Stato del Cantone dei Grigioni
JU	Staatskanzlei des Kantons Jura Chancellerie d'Etat du canton du Jura Cancelleria dello Stato del Cantone del Giura
LU	Staatskanzlei des Kantons Luzern Chancellerie d'Etat du canton de Lucerne Cancelleria dello Stato del Cantone di Lucerna
NE	Staatskanzlei des Kantons Neuenburg Chancellerie d'Etat du canton de Neuchâtel Cancelleria dello Stato del Cantone di Neuchâtel
NW	Staatskanzlei des Kantons Nidwalden Chancellerie d'Etat du canton de Nidwald

	Cancelleria dello Stato del Cantone di Nidvaldo
OW	Staatskanzlei des Kantons Obwalden Chancellerie d'Etat du canton d'Obwald Cancelleria dello Stato del Cantone di Obvaldo
SG	Staatskanzlei des Kantons St. Gallen Chancellerie d'Etat du canton de St-Gall Cancelleria dello Stato del Cantone di San Gallo
SH	Staatskanzlei des Kantons Schaffhausen Chancellerie d'Etat du canton de Schaffhouse Cancelleria dello Stato del Cantone di Sciaffusa
SO	Staatskanzlei des Kantons Solothurn Chancellerie d'Etat du canton de Soleure Cancelleria dello Stato del Cantone di Soletta
SZ	Staatskanzlei des Kantons Schwyz Chancellerie d'Etat du canton de Schwyz Cancelleria dello Stato del Cantone di Svitto
TG	Staatskanzlei des Kantons Thurgau Chancellerie d'Etat du canton de Thurgovie Cancelleria dello Stato del Cantone di Turgovia
TI	Staatskanzlei des Kantons Tessin Chancellerie d'Etat du canton du Tessin Cancelleria dello Stato del Cantone Ticino
UR	Standeskanzlei des Kantons Uri Chancellerie d'Etat du canton d'Uri Cancelleria dello Stato del Cantone di Uri
VD	Staatskanzlei des Kantons Waadt Chancellerie d'Etat du canton de Vaud Cancelleria dello Stato del Cantone di Vaud
VS	Staatskanzlei des Kantons Wallis Chancellerie d'Etat du canton du Valais Cancelleria dello Stato del Cantone del Vallese
ZG	Staatskanzlei des Kantons Zug Chancellerie d'Etat du canton de Zoug Cancelleria dello Stato del Cantone di Zugo
ZH	Staatskanzlei des Kantons Zürich Chancellerie d'Etat du canton de Zurich Cancelleria dello Stato del Cantone di Zurigo

**In der Bundesversammlung vertretene politische Parteien / partis politiques
représentés à l'Assemblée fédérale / partiti rappresentati nell'Assemblea federale**

Abk. Abrév. Abbrev.	Stellungnehmende Participants
SVP	Schweizerische Volkspartei
UDC	Union démocratique du centre
UDC	Unione democratica di centro
Grüne	Grüne Partei der Schweiz
Les Verts	Parti écologiste suisse
I Verdi	Partito ecologista svizzero

Gesamtschweizerische Dachverbände der Gemeinden, Städte und Berggebiete / associations faïtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national / associazioni mantello nazionali dei Comuni, delle città e delle regioni di montagna

Abk. Abrév. Abbrev.	Stellungnehmende Participants
SAB	Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete Groupement suisse pour les régions de montagne Gruppo svizzero per le regioni di montagna

Gesamtschweizerische Dachverbände der Wirtschaft / associations faïtières de l'économie qui œuvrent au niveau national/ associazioni mantello nazionali dell'economia

Abk. Abrév. Abbrev.	Stellungnehmende
SBV	Schweizerischer Bauernverband (SBV) Union suisse des paysans (USP) Unione svizzera dei contadini (USC)

Zusätzliche Anhörungsteilnehmer

Abk. Abrév. Abbrev.	Stellungnehmende Participants
ACSI	Associazione Consumatrici e Consumatori della Svizzera Italiana Konsumentenverband der italienischen Schweiz Association des consommateurs de Suisse italienne
AefU	Ärztinnen und Ärzte für Umweltschutz Médecins en faveur de l'environnement Medici per l'ambiente
AGORA	AGORA - Association des groupements et organisations romands de l'agriculture
Agroscope	Agroscope
Bell	Bell Schweiz AG Bell Suisse SA
BGK	Beratungs- und Gesundheitsdienst für Kleinwiederkäuer Service consultatif et sanitaire pour petits ruminants Il servizio consultativo e santario per piccoli ruminanti
Bio Suisse	Dachverband der Schweizer Biolandbau-Organisationen Fédération des organisations suisses d'agriculture biologique Associazione mantello delle organizzazioni svizzere per l'agricoltura biologica
camvet.ch	Schweizerische Tierärztliche Vereinigung für Komplementär- und Alternativmedizin Association Vétérinaire Suisse pour les Médecines Alternatives et Complémentaires Associazione Svizzera dei Veterinari per la Medicina Alternativa e Complementare
CH-IGG	Schweizer Interessengemeinschaft Geflügelfleisch

	Communauté d'intérêts suisse de la viande de volaille
CH-JPIAMR	EU Joint Programming Initiative on Antimicrobial Resistance : Schweizerischer Vertreter / Représentation suisse / Rappresentanza svizzera
CJA	Chambre jurassienne d'agriculture
Comm Sc	Communication in Science sàrl
Coop	Coop Genossenschaft Coop Société coopérative Coop Società cooperativa
CP	Centre Patronal
Dakomed	Dachverband Komplementärmedizin Fédération de la médecine complémentaire (FedMedCom) Federazione della medicina complementare
Demeter	Demeter Schweiz – Verein für biologisch-dynamische Landwirtschaft Demeter Suisse – Fédération pour une agriculture bio-dynamique
EFBS	Eidgenössische Fachkommission für biologische Sicherheit Commission fédérale d'experts pour la sécurité biologique (CFSB) Commissione federale per la sicurezza biologica (CFSB)
Emmi	Emmi Schweiz AG Emmi Suisse SA
ETH-Rat	ETH-Rat Conseil des EPF Consiglio dei PF
fair-fish	Verein fair-fish Association fair-fish Associazione fair-fish
FAMH	FAMH Die medizinischen Laboratorien der Schweiz Les laboratoires médicaux de Suisse I laboratori medici della Svizzera
FiBL	Forschungsinstitut für biologischen Landbau Institut de recherche de l'agriculture biologique Istituto di ricerche dell'agricoltura biologica Research Institute of Organic Agriculture
FMH	FMH Verbindung der Schweizer Ärztinnen und Ärzte Fédération des médecins suisses Federazione dei medici svizzeri
FRC	Fédération romande des consommateurs
G15	Gruppe der Fünfzehn Groupe des Quinze Gruppo die Quindici
GalloSuisse	GalloSuisse – Vereinigung der Schweizer Eierproduzenten Association des producteurs d'œufs suisses Associazione dei produttori di uova svizzeri
GDK	Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità (CDS)
GST	Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte Société des vétérinaires suisses (SVS) Società dei veterinari svizzeri (SVS)
H-CH	Hausärzte Schweiz – Berufsverband der Haus- und Kinderärzte Médecins de famille Suisse – Association des médecins de famille et de l'enfance Suisse

	Medici di famiglia Svizzera – Associazione dei medici di famiglia e dell'infanzia Svizzera
H+	H+ Die Spitäler der Schweiz H+ Les Hôpitaux de Suisse H+ Gli Ospedali Svizzeri
IG ABS	IG Anbindestall Schweiz
IG DHS	Interessensgemeinschaft Detailhandel Schweiz Communauté d'intérêt du commerce de détail suisse (CI CDS)
ILS	Institut für Lebensmittelsicherheit und -hygiene der Universität Zürich Institut pour la sécurité et l'hygiène des denrées alimentaires de l'Université de Zurich
Infobril	Infobril Maintenance SA
Interpharma	Interpharma – Verband der forschenden pharmazeutischen Firmen der Schweiz Association des entreprises pharmaceutiques suisses pratiquant la recherche
KAG	KAGfreiland
KAV	Kantonsapothekervereinigung Association des pharmaciens cantonaux Associazione dei farmacisti cantonali
KBNL	Konferenz der Beauftragten für Natur- und Landschaftsschutz Conférence des délégués à la protection de la nature et du paysage (CDPNP) Conferenza dei delegati della protezione della natura e del paesaggio (CDPNP)
kf	Konsumentenforum kf Forum des consommateurs Forum dei consumatori
Kometian	Kometian – Komplementär-medicinisches Tierheilagebot
KSO	Kantonsspital Olten Hôpital cantonal d'Olten Ospedale cantonale di Olten
KTD GL	Kantonstierärztlicher Dienst Glarus Service vétérinaire cantonal Glaris Servizio veterinario cantonale Glarona
LBV	Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband
LDK	Konferenz der kantonalen Landwirtschaftsdirektoren Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture (CDCA) Conferenza dei direttori cantonali dell'agricoltura (CDCA)
LOBAG	Landwirtschaftliche Organisationen Bern und angrenzende Gemeinden Organisation agricole de Berne et des régions limitrophes
Migros	Migros-Genossenschafts-Bund Fédération des coopératives Migros Federazione delle cooperative Migros
Mutterkuh CH	Mutterkuh Schweiz Vache mère Suisse Vacca madre Svizzera
NBKS	Neue Bauernkoordination Schweiz Nouvelle Coordination Paysanne Suisse Nuovo Coordinamento Contadini Svizzera
pharmaSuisse	pharmaSuisse – Schweizerischer Apothekenverband Société suisse des pharmaciens Società svizzera dei farmacisti
Pro Natura	Pro Natura
Prométerre	Prométerre

Proviande	Proviande
RGD	Rindergesundheitsdienst Service sanitaire bovin
Safoso	Safoso AG
santésuisse	Verband der Schweizer Krankenversicherer Les assureurs-maladie suisses
SBLV	Schweizerischer Bäuerinnen- und Landfrauenverband Union suisse des paysannes et des femmes rurales
scienceindustries	scienceindustries – Schweizer Wirtschaftsverband Chemie Pharma Biotech Scienceindustries Switzerland, Wirtschaftsverband Chemie Pharma Biotech Scienceindustries Switzerland, Association des Industries Chimie Pharma Biotech Scienceindustries Switzerland, Business Association Chemistry Pharma Biotech
Sentinella	Sentinella Meldesystem
SFF	Schweizer Fleisch-Fachverband Union professionnelle suisse de la viande (UPSJV) Unione professionale svizzera della carne (UPSC)
SGBV	St. Galler Bauernverband
SGM	Schweizerische Gesellschaft für Mikrobiologie Société suisse de microbiologie (SSM) Società svizzera di microbiologia (SSM)
SGP-Gef	Schweiz. Geflügelproduzenten Association suisse des producteurs de volaille (ASPV) Associazione svizzera dei produttori di volatili (ASPV)
SGP-Päd	Schweizerische Gesellschaft für Pädiatrie Société suisse de pédiatrie (SSP) Società svizzera di pediatria (SSP)
SGP-Pneu	Schweizerische Gesellschaft für Pneumologie Société suisse de pneumologie (SSP) Società svizzera di pneumologia (SSP)
SGSH	Schweizerische Gesellschaft für Spitalhygiene Société suisse d'hygiène hospitalière (SSH) Società svizzera di igiene ospedaliera (SSIO)
SHV	Schweizerischer Hebammenverband Fédération suisse des sages-femmes (FSSF) Federazione svizzera delle levatrici
SKMV	Schweiz. Kälbermäster-Verband Fédération suisse des engraisseurs de veaux
SKS	Stiftung für Konsumentenschutz Fondation pour la protection des consommateurs Fondazione per la protezione dei consumatori
SMGP	Schweizerische Medizinische Gesellschaft für Phytotherapie Société Suisse de Phytothérapie Médicale
SMP	Schweizer Milchproduzenten Fédération des producteurs suisses de lait (PSL) Federazione dei produttori svizzeri di latte (PSL)
SOBV	Solothurnischer Bauernverband
SOV	Schweizer Obstverband Fruit-Union Suisse (FUS) Associazione Svizzera Frutta (ASF)
Sp SH	Spitäler Schaffhausen, AG Antibiotika
SRP	Schweizer Rindviehproduzenten

	Producteurs Suisses de Bétail Bovin
SSID	Schweizerische Gesellschaft für Infektiologie Société suisse d'infectiologie (SSI) Società svizzera di malattie infettive (SSI)
STC	STC Science Sàrl
STS	Schweizer Tierschutz Protection suisse des animaux (PSA) Protezione svizzera degli animali (PSA)
Suisseporcs	Suisseporcs – Schweizerischer Schweinezucht- und Schweineproduzentenverband Organisation des éleveurs suisses de porcs
SVGK	Fachsektion Geflügel der GST Section spécialisée Médecine de volaille, GST
SVH	Schweizerische Vereinigung der Hirschhalter Association suisse des éleveurs de cervidés Associazione svizzera degli allvatori di cervi
SVS	Schweizer Vogelschutz / BirdLife Schweiz Association Suisse pour la Protection des Oiseaux Associazione svizzera per la protezione degli ucelli
SVSM	Schweizerische Vereinigung für Schweinemedizin Association suisse pour la médecine porcine
SVV	Schweizerischer Viehhändler Verband Syndicat suisse des marchands de bétail Associazione svizzera negozianti di bestiane
SVVLD	Schweizerische Vereinigung der Veterinär-Labordiagnostiker Association Suisse des Vétérinaires de Laboratoire de Diagnostic
Swiss Beef	Swiss Beef CH – Schweizerische Vereinigung der Rindermäster Association suisse pour la viande bovine de qualité
swissherdbook	Genossenschaft swissherdbook Zollikofen Société coopérative swissherdbook Zollikofen
Swissmedic	Swissmedic – Schweizerisches Heilmittelinstitut Institut suisse des produits thérapeutiques Istituto svizzero per gli agenti terapeutici
Swissnoso	Swissnoso
SZV	Schweizerischer Schafzuchtverband Fédération suisse d'élevage ovin Federazione svizzera d'allevamento ovino
UFA	UFA AG Union des Fédérations Agricoles
Uni FR	Universität Freiburg Université de Fribourg
UNION	Union Schweizerischer Komplementärmedizinischer Ärzteorganisationen Union des sociétés suisses de médecine complémentaire Unione delle associazioni mediche svizzere di medicina complementare
Uniterre	Uniterre
VBV	Verein Bauernverband
Vetsuisse UniBE	Vetsuisse Fakultät, Universität Bern
Vetsuisse UZH	Vetsuisse Fakultät, Universität Zürich
VKCS	Verband der Kantonschemiker der Schweiz Association des chimistes cantonaux de Suisse (ACCS) Associazione dei chimici cantonali svizzeri (ACCS)
VKMB	Kleinbauern-Vereinigung Association suisse pour la défense des petits et moyens agriculteurs
VSKT	Vereinigung der Schweizer Kantonstierärztinnen und Kantonstierärzte Association suisse des vétérinaires cantonaux (ASVC)

	Associazione svizzera dei veterinari cantonali (ASVC)
VTL	Verband Thurgauer Landwirtschaft
WWF	WWF Schweiz WWF Suisse WWF Svizzera
ZT	Zürcher Tierschutz

Index des abréviations

Anresis.ch	Centre suisse pour le contrôle de l'antibiorésistance
AVét	Assistant vétérinaire
DEFR	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
DFI	Département fédéral de l'intérieur
EARS-Net	Antimicrobial Resistance Interactive Database
LAgr	Loi sur l'agriculture
MédV	Médicaments vétérinaires
OFAG	Office fédéral de l'agriculture
OFEV	Office fédéral de l'environnement
OFSP	Office fédéral de la santé publique
OMédV	Ordonnance sur les médicaments vétérinaires
OPAn	Ordonnance sur la protection des animaux
OSAV	Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
OUC	Ordonnance sur l'utilisation confinée
StAR	Stratégie Antibiorésistance
STEP	Station d'épuration
UE	Union européenne